

**Conseil d'établissement  
Séance du 3 juin 2025**

Délibération n°10

**Portant approbation du schéma directeur Développement Durable  
& Responsabilité Sociétale et Environnementale**

*Vu l'article L222-1 B du code de l'environnement relatif à l'introduction de la stratégie nationale de développement à faible intensité de carbone,  
Vu le décret n° 2025-143 du 17 février 2025 relatif à l'approbation de la modification des statuts de CY Cergy Paris Université et constituant l'établissement sous la forme d'un grand établissement,  
Vu la circulaire n° 6425-SG du 21 novembre 2023 relative à l'engagement pour la transformation écologique de l'État pour des Services publics écoresponsables ;  
Vu le troisième Plan national d'adaptation au changement climatique ;  
Vu la stratégie nationale pour la biodiversité 2030 ;  
Vu le plan climat-biodiversité et transition écologique de l'Enseignement supérieur et de la Recherche paru le 16 juin 2023 stipulant que tous les établissements d'enseignement supérieur et de recherche et que tous les organismes nationaux de recherche placés sous la tutelle du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (MESR) devront produire un schéma directeur « développement durable & responsabilité sociétale et environnementale » ;*

Conformément au plan climat biodiversité du ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche (MESR), les établissements d'enseignement supérieur et de recherche doivent produire une stratégie traçant une trajectoire progressive de transformation du contenu de leurs activités afin de réduire notamment l'empreinte carbone, énergétique et environnementale de leur fonctionnement courant.

À ce titre, la Direction générale de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle a diffusé le 2 juin 2023 une note décrivant les principaux attendus et le contenu possible de cette démarche afin d'aider et d'accompagner les établissements dans la construction de leur schéma directeur développement durable & responsabilité sociétale et environnementale (SD DD&RSE).

En s'appuyant sur cette note de cadrage, CY Cergy Paris Université a initié la démarche de travail par la réalisation de son Bilan des émissions de gaz à effet de serre (BEGES) et la présentation au conseil d'établissement du 19 novembre 2024 du plan de décarbonation.

Dans le prolongement, un groupe de travail a été constitué afin d'associer les composantes à l'élaboration du SD DD&RSE sur la base de propositions structurées autour des 5 axes du label DDRS (pour rappel obtenu par CY en 2024 pour une durée de 2 ans), conformément aux recommandations de la note de cadrage : Stratégie et gouvernance, Enseignement et formation, Recherche et innovation, Politique environnementale, Politique sociale et qualité de vie au travail.

Le SD DD&RSE est un document stratégique et opérationnel dont la mise en œuvre devra faire l'objet d'un suivi régulier.

Après en avoir délibéré :

<u>Vote</u>	
Nombre de membres en exercice : 46	Pour : 41
Nombre de membres présents : 28	Contre : 0
Nombre de membres représentés : 13	Abstention : 0
Membres absents et non représentés : 5	Non-participation : 0

**Article 1er :**

Le conseil d'établissement approuve le schéma directeur développement durable & responsabilité sociétale et environnementale (SD DD&RSE) de CY Cergy Paris Université tel qu'annexé à la présente délibération.

**Article 2 :**

La présente délibération sera transmise au ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, services communs de la direction générale pour l'enseignement supérieur et l'insertion professionnelle (DGESIP) et de la direction générale de la recherche et de l'innovation (DGRI) ;  
La présente délibération sera également transmise au recteur de la région académique d'Ile-de-France, chancelier des universités, et entrera en vigueur à compter de sa publication.

**Article dernier :**

Le directeur général des services et l'agent comptable de l'université sont chargés, pour ce qui les concerne, de l'exécution de la présente délibération.

Le président de CY Cergy Paris Université,



Laurent GATINEAU

Transmise au rectorat le : 13 juin 2025

Publiée le : 13 juin 2025

En application de l'article R. 421-1 du code de justice administrative, la présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Cergy-Pontoise dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa transmission au recteur, en cas de délibération à caractère réglementaire.



**SCHEMA DIRECTEUR**  
**DEVELOPPEMENT DURABLE**  
**&**  
**RESPONSABILITE SOCIETALE ET ENVIRONNEMENTALE**

Conseil d'établissement du 3 juin 2025

## TABLE DES MATIERES

### Avant-propos

#### 1/ Eléments de contexte

- Les enjeux globaux
  - L'approche par le climat et les rapports du GIEC
  - L'enjeu vital des écosystèmes et de la biodiversité
  - Les limites planétaires
- La mission spécifique des établissements d'enseignement supérieur

#### 2/ CYU & la transition écologique et sociale

- Présentation de l'écosystème CYU
- Historique & Frise récapitulative
- Transition écologique et sociale : concepts et clarification sémantique
- Horizons 2030 et 2050
- Ancrage territorial
- Zoom sur les éléments structurants
  - Label Développement Durable et Responsabilité Sociétale (DDRS)
  - CY Générations
  - Bilan des émissions de gaz à effet de serre (BEGES)
  - THE Impact Ranking

#### 3/ Processus d'élaboration

- Définition et enjeux
- Méthodologie de travail mise en œuvre
  - Calendrier de travail
  - Groupe de travail
- Principes structurants
  - Ambitions et valeurs
  - Référence aux 17 Objectifs de Développement Durable (ODD)
- Articulation
  - Le SD DD&RSE et les autres schémas
  - Le Contrat d'Objectifs, de Moyens et de Performance (COMP)

#### 4/ Plan d'actions

- Vision globale des axes, orientations et actions
- Présentation des actions par axe
  - Axe 1 - Stratégie & Gouvernance
  - Axe 2 - Formation & Enseignement
  - Axe 3 - Recherche & Innovation
  - Axe 4 - Politique environnementale
  - Axe 5 - Politique sociale & Qualité de vie au travail

#### Annexes

1. De l'UE transition au socle commun de connaissances et de compétences (formation des étudiants de 1<sup>er</sup> cycle à la TEDS - Transition Ecologique pour un Développement Soutenable)
2. Décarbonation des activités (plan de décarbonation)
3. Sobriété énergétique (plan de sobriété)
4. Biodiversité et préservation du vivant

## AVANT-PROPOS

A l'heure des manifestations de plus en plus fortes du dérèglement climatique résultant des activités humaines et des menaces pesant sur le Vivant, notre société est devenue plus vulnérable que jamais.

Cette situation inédite interroge de fait nos modèles sociaux. En effet, comment concilier progrès social et efficacité économique, qualité de vie et protection de l'environnement, préservation des ressources et création de nouvelles énergies ?

Dans cette « période de toutes les transitions », l'Université occupe un rôle central. Acteur partenarial de premier plan, elle prépare les nouvelles générations à relever les défis de la transition écologique et sociale en abordant la complexité du monde de demain par une approche globale et systémique.

Alignée avec ses valeurs, elle crée et diffuse la connaissance et développe les compétences pour résoudre des problèmes en concevant des solutions durables. Fabrique de solutions, elle modélise des espaces inspirants destinés à enrichir la réflexion individuelle et l'intelligence collective, favorise la porosité avec les acteurs du Territoire et accélère le transfert vers la société

Dès 2009, notre établissement s'inscrivait dans cette dynamique avec la nomination d'un premier chargé de mission Développement Durable et Questions environnementales au service de la construction d'une politique de transition qui n'a eu de cesse de s'accroître au fur et à mesure.

Ainsi fin 2021, CY Cergy Paris Université (CYU) est retenue pour faire partie des 6 universités franciliennes lauréate de l'appel à projets « ExcellencES », financé par l'Agence Nationale de la Recherche et lancé dans le cadre du PIA 4 (Plan d'investissement d'avenir de France2030). Porté par un consortium de 10 partenaires, le projet CY Générations, co-piloté par CYU et l'ESSEC Business School, représente un formidable levier de financement pour déployer concrètement des projets de Recherche, de Formation et de Lieux d'Innovation à l'aune des 17 objectifs de développement durable.

En 2024, CYU devient la onzième université française à obtenir le label Développement Durable et Responsabilité Sociétale (DD&RS) reconnaissant ainsi notre engagement mais aussi l'ensemble des actions menées dans l'établissement. Cette étape fondamentale, nous devons la considérer comme un début.

Aujourd'hui, forts d'un travail collectif des composantes et d'un groupe de travail dédié, d'une gouvernance de site partagée, d'un écosystème fertile (CY Alliance, EUTOPIA), nous publions dans ce schéma directeur nos projections vers l'avenir au travers des 5 axes constitutifs du label DD&RS, avec 17 orientations et 62 actions.

Ce document traduit concrètement notre ambition d'œuvrer, au titre des quatre prochaines années, pour des campus durables solidaires et innovants, de donner du sens avec des formations et une recherche à la hauteur des enjeux de la transition environnementale et sociétale.

Enseignants, chercheurs, étudiants et personnels de CY, considérons positivement les problématiques liées à la Transition comme l'opportunité de penser ensemble un nouveau projet de société.

Avec ce premier schéma directeur, nous vous proposons d'être collectivement acteurs de notre Transformation et vous remercions de votre engagement en ce sens.

L. Gatineau  
Président de CY Cergy Paris Université

Ronan Hebert  
Vice-Président Transition

## 1 - ELEMENTS DE CONTEXTE

### Les enjeux globaux

---

#### **L'approche par le climat et les rapports du GIEC**

Créé en 1988 sous l'égide de l'Organisation météorologique mondiale et du Programme des Nations unies pour l'environnement, le Groupe d'Experts Intergouvernemental sur l'Evolution du Climat (GIEC) fournit des évaluations détaillées de l'état des connaissances scientifiques, techniques et socio-économiques sur les changements climatiques.

Le GIEC identifie les causes mais également les possibilités de limiter l'ampleur du réchauffement climatique et la gravité de ses impacts et de s'adapter aux changements attendus. En cela, les rapports du GIEC constituent une production scientifique essentielle pour alerter les décideurs et la société civile.

La synthèse du sixième rapport d'évaluation, adoptée à l'unanimité par les représentants des 195 pays membres du GIEC, a été publiée le 20 mars 2023. Le premier volet conclut sans équivoque que les activités humaines ont entraîné un réchauffement du climat, donc de la planète, des océans et des terres, à un rythme sans précédent au cours des 200 dernières années au moins. Ces changements sont généralisés, plus rapides que prévu avec une ampleur non observée depuis des siècles voire des millénaires entraînant de multiples conséquences.

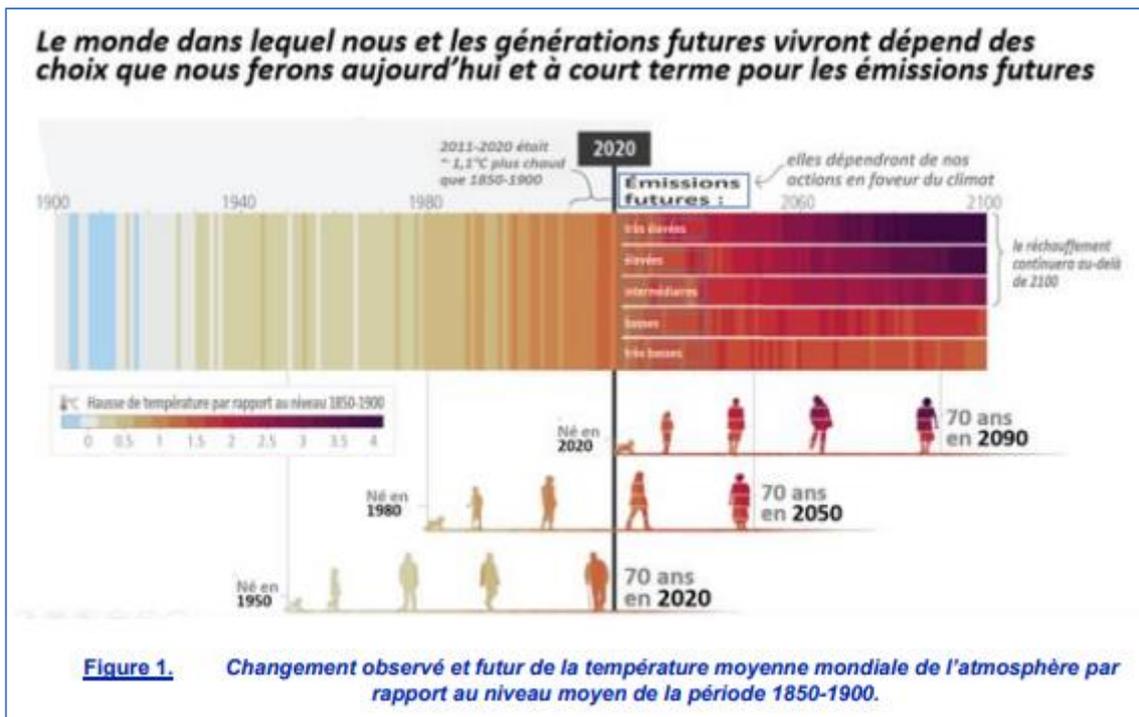
Les experts du GIEC pointent également dans le second volet du rapport les effets irréremédiables parmi lesquels la réduction de la disponibilité en eau et en nourriture (notamment en Afrique et en Asie), l'impact sur la santé dans toutes les régions du monde et la baisse de moitié des aires de répartition des espaces animales et végétales.

Si des efforts ont été entrepris pour réduire les émissions de CO<sub>2</sub>, les experts du GIEC dénoncent une inadéquation des moyens mis en œuvre face à la rapidité des changements, signe d'un "*manque de volonté politique*" avec, pour exemple, le non-respect du pacte de Glasgow issu de la COP 26 en matière de doublement des budgets pour lutter contre le réchauffement.

Remplacement des énergies fossiles, captage de CO<sub>2</sub>, limitation des émissions de méthane, réduction de la demande énergétique... Le troisième et dernier volet du rapport du GIEC aborde différentes pistes à suivre afin de limiter au maximum le réchauffement climatique par rapport à l'ère préindustrielle.

Les scientifiques affirment que c'est « *maintenant ou jamais* » qu'il faut limiter le réchauffement à 1,5° d'ici à la fin du siècle comme fixé dans l'Accord de Paris. Or et même si la hausse des températures doit être mesurée sur une période plus longue pour être pertinente, la température mondiale a déjà été de 1,52 C supérieure à la période 1850-1900 entre février 2023 et janvier 2024.

Comme l'illustre la figure ci-dessous, une approche lucide de cette situation implique d'agir avec responsabilité en prenant en compte les impacts des activités et décisions vis-à-vis de la société et de l'environnement.

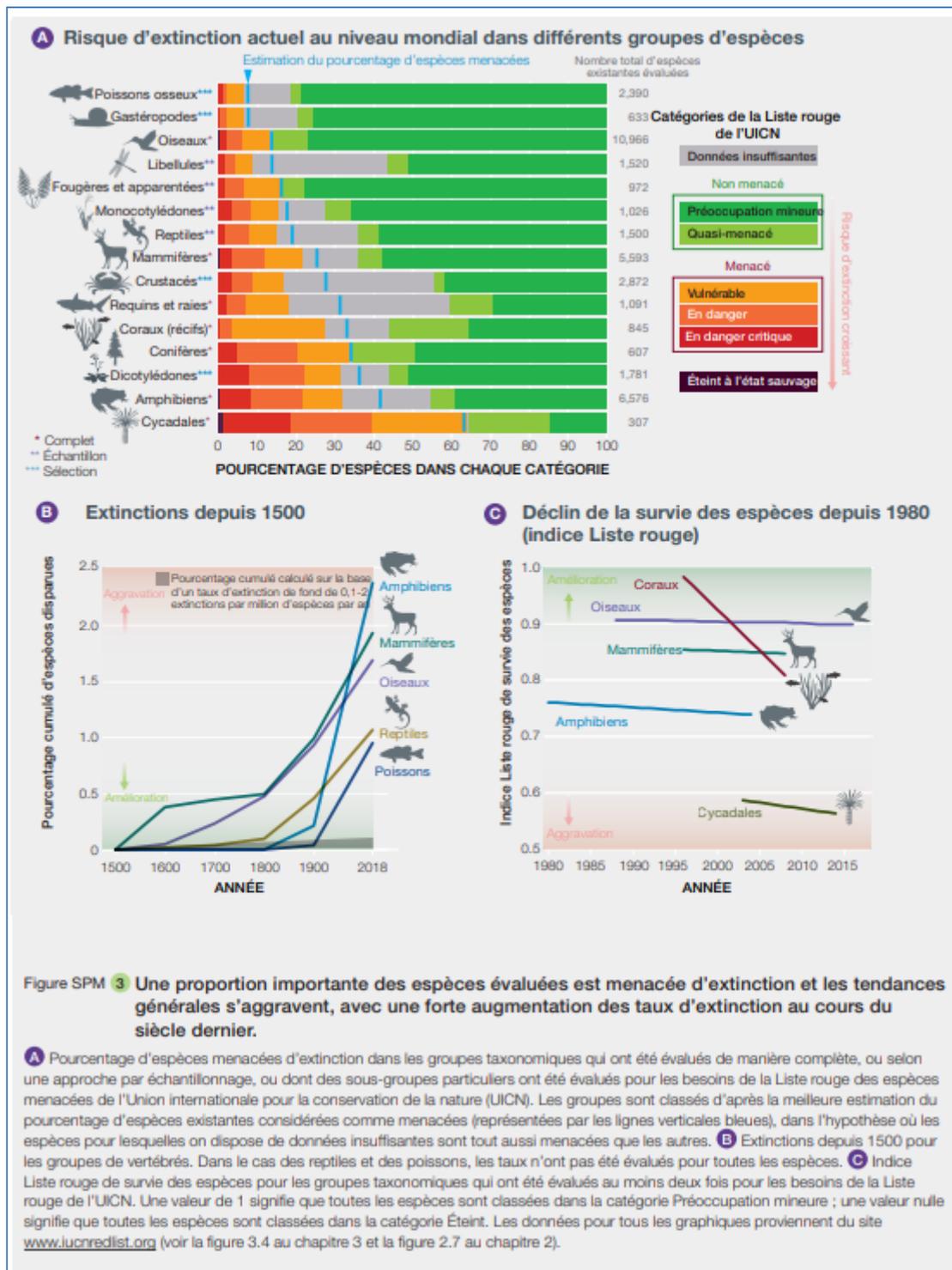


Source : <https://theshiftproject.org/article/climat-synthese-vulgarisee-6eme-rapport-giec/>

### **L'enjeu vital des écosystèmes et de la biodiversité**

La Plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques (en anglais, IPBES) est un groupe international d'experts sur la biodiversité assurant un rôle d'interface et de vulgarisation scientifique entre l'expertise scientifique et les gouvernements sur les questions traitant de la biodiversité et des services écosystémiques.

Les travaux et publications servent d'appui aux négociations internationales pour freiner le déclin de la biodiversité. Le dernier rapport publié le 17 décembre 2020 souligne le fait que nous assistons à un effondrement de la biodiversité. Les scientifiques estiment ainsi que plus d'une espèce vivante sur huit, soit un million, pourrait disparaître de la surface du globe dans les prochaines décennies.



Source : ipbes\_global\_assessment\_report\_summary\_for\_policymakers\_fr.pdf

Le rapport met en outre en lumière l'interconnexion des crises environnementales, sociales et économiques. Ces menaces influent les unes sur les autres en s'amplifiant, se combinent et se répercutent en cascade. Parmi les solutions esquissées, seule une approche transversale peut permettre d'améliorer la situation avec l'orientation primordiale de « faire de la restauration écologique une priorité absolue pour répondre aux crises actuelles ».

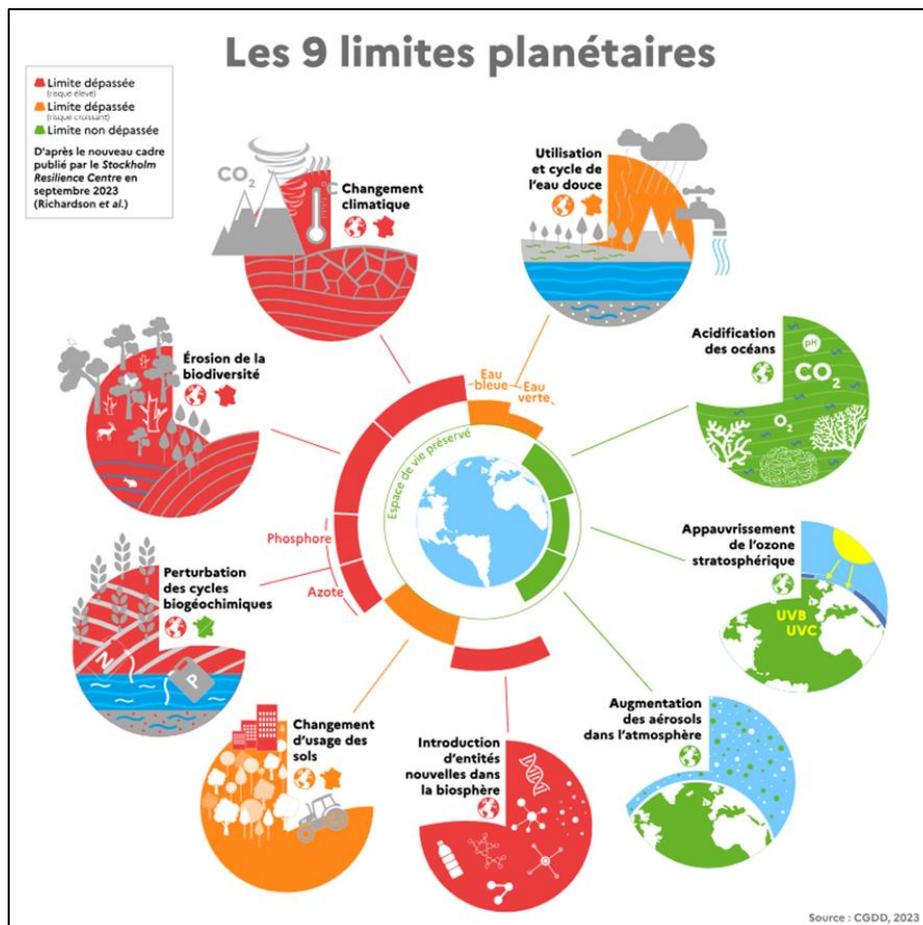
## Les limites planétaires

Le concept des limites planétaires, proposé par une équipe internationale de chercheurs du SRC (Stockholm Resilience Center) en 2009, révisé en 2015 puis en 2023, vise à définir un « espace de fonctionnement sûr pour l'humanité » qui repose sur l'évolution de neuf phénomènes complexes et interconnectés :

1. Le changement climatique ;
2. L'érosion de la biodiversité ;
3. La perturbation des cycles de l'azote et du phosphore ;
4. Le changement d'usage des sols ;
5. Le cycle de l'eau douce ;
6. L'introduction d'entités nouvelles dans la biosphère ;
7. L'acidification des océans ;
8. L'appauvrissement de la couche d'ozone ;
9. L'augmentation de la présence d'aérosols dans l'atmosphère.

Le SRC dispose d'indicateurs pour chacune de ces 9 limites planétaires sous la forme de seuils, avec une valeur basse (appelée « frontière planétaire ») et une valeur haute (« limite planétaire »). Dès le franchissement de la valeur basse, on entre dans une zone d'incertitude, le risque s'élevant de plus en plus, à mesure que l'on s'approche de la valeur haute de la limite.

En septembre 2023, seules les trois dernières limites n'avaient pas été franchies. Aussi, avec six limites franchies sur neuf, la planète se trouve aujourd'hui bien au-delà de l'espace de fonctionnement sûr pour l'humanité.



Source : <https://www.notre-environnement.gouv.fr/themes/societe/article/limites-planetaires>

## La mission spécifique des établissements d'enseignement supérieur

---

En reprenant les termes de la déclaration d'Irina Bokova, directrice générale de l'UNESCO, à l'ouverture de la Conférence tenue à l'Université de Nagoya en 2014, les établissements d'enseignement supérieur « sont des plates-formes essentielles à la création de partenariats novateurs, pour réunir des chercheurs, des décideurs, des membres de la société civile et des représentants du secteur privé ainsi que pour diffuser des savoirs et concevoir des actions en faveur du développement durable ».

Les universités concentrent effectivement les missions d'enseignement, de recherche, de valorisation de la recherche et de gestion (administration). En cela, elles sont à l'interface des étudiants qui expriment des attentes croissantes sur la prise en compte des enjeux de transition, des entreprises au titre de la formation des futurs actifs mais aussi comme un acteur clé du développement économique (connaissance, innovation...) et de la société civile.

N'oublions pas le Code de l'Éducation et plus précisément l'article son article L123-2 stipulant que l'enseignement supérieur contribue :

- 1° A la réussite de toutes les étudiantes et de tous les étudiants ;
- 1° bis Au développement de la recherche, support nécessaire des formations dispensées, à la diffusion des connaissances dans leur diversité et à l'élévation du niveau scientifique, culturel et professionnel de la nation et des individus qui la composent ;
- 2° A la croissance et à la compétitivité de l'économie et à la réalisation d'une politique de l'emploi prenant en compte les besoins économiques, sociaux, **environnementaux** et culturels et leur évolution prévisible ;
- 3° A la **lutte contre les discriminations, à la réduction des inégalités sociales ou culturelles et à la réalisation de l'égalité entre les hommes et les femmes** en assurant à toutes celles et à tous ceux qui en ont la volonté et la capacité l'accès aux formes les plus élevées de la culture et de la recherche. A cette fin, il contribue à l'amélioration des conditions de vie étudiante, à la promotion du sentiment d'appartenance des étudiants à la communauté de leur établissement, au renforcement du lien social et au développement des initiatives collectives ou individuelles en faveur de la solidarité et de l'animation de la vie étudiante ;
- 3° bis A la **construction d'une société inclusive**. A cette fin, il veille à favoriser l'inclusion des individus, sans distinction d'origine, de milieu social et de condition de santé ;
- 4° A la construction de l'espace européen de la recherche et de l'enseignement supérieur ;
- 4° bis A la **sensibilisation et à la formation aux enjeux de la transition écologique et du développement durable** ;
- 5° A l'attractivité et au rayonnement des territoires aux niveaux local, régional et national ;
- 6° Au développement et à la cohésion sociale du territoire national, par la présence de ses établissements ;
- 7° A la promotion et à la diffusion de la francophonie dans le monde ;
- 8° Au renforcement des **interactions entre sciences et société**.

Pour sa part, Daniella Tilbury, conseillère experte de la Commission européenne sur les transitions écologique et numérique dans l'enseignement et représentante au sein de l'ONU, évoque dans un entretien (dépêche AEF n° 729390 du 10/04/25) que « les universités agissent comme des miroirs de notre société. Elles donnent aux étudiants la possibilité, à travers une nouvelle paire de lunettes, de regarder, d'explorer, de comprendre les changements qui se produisent. Cela ne suffit pas : elles doivent agir comme des phares. Elles doivent ouvrir la voie vers de nouvelles méthodes de travail, vers de nouveaux types d'avenir ; ne pas se concentrer uniquement sur l'ici et maintenant mais essayer de comprendre les changements qui se produisent. Nous devons donner aux gens les compétences et les capacités nécessaires pour changer le cours des choses vers des futurs plus positifs ».



- ✚ 2017
  - Rapport RSDD (2 chargées de mission)
  - 1<sup>ère</sup> intégration d'un critère DD dans des marchés
- ✚ 2020 :
  - VP politique de site portant la dimension RSDD
  - Création d'une direction générale adjointe
  - 1<sup>er</sup> classement au THE Impact Ranking
- ✚ 2021
  - Présentation en Conseil d'établissement puis de site de la feuille de route transition
  - Présentation et approbation en Conseil d'établissement puis en Conseil de site des objectifs de la politique achat et du guide des achats responsables
  - Lancement de la première rentrée climat CYU
  - Signature de l'Accord de Grenoble
  - CYU lauréate de l'appel à projet « ExcellencES » - PIA 4 CY Générations
- ✚ 2022 :
  - Création d'un poste de chargée de projet (DGA transition) et d'un poste d'Energie Manager (Direction du Patrimoine Immobilier)
  - Lancement par l'ESSEC et CYU du Bachelor Act « Apprendre à conduire les transitions », formation Bac +3 diplômante et reconnue par l'Etat
  - Signature de la feuille de route transition territoriale
- ✚ 2023
  - Nomination d'un Vice-Président adjoint Transition
  - Appel à projets auprès des collectivités territoriales membres de CY Générations
  - Première journée de lancement des projets de recherche CY Générations
- ✚ 2024 :
  - Création de l'UE libre transition
  - Obtention du label DDRS (2 ans)
  - Seconde édition de l'appel à projets de recherche (CY Générations)
  - Réalisation du Bilan des Emissions de Gaz à Effet de Serre (BEGES) et présentation en Conseil d'établissement du plan de décarbonation
- ✚ 2025
  - Lancement de l'UE obligatoire TEDS « comprendre les enjeux de la transition écologique et sociale »
  - Organisation de la première semaine des transitions dans le cadre de l'Initiative (6 universités labélisées I-Site)
  - Troisième édition de l'appel à projets de recherche (CY Générations)
  - Lancement des programmes académiques territoriaux auprès des collectivités territoriales membres de CY Générations
  - Elaboration du SD DD&RSE

Ces différentes étapes s'inscrivent dans le cadre d'une démarche de progrès continu et d'innovation, des premiers pas jusqu'à la recherche de l'autonomisation par l'intégration pleine et entière des enjeux liés à la transition écologique et sociale dans l'ensemble des activités.

La transition écologique et sociale est d'ailleurs l'un des piliers de la rubrique ambitions et valeurs du site Internet de CYU : « *CY Cergy Paris Université s'engage dans une démarche de responsabilité sociétale et environnementale. Enseignants, chercheurs, étudiants et personnels sont sensibilisés et formés aux défis auxquels nous sommes confrontés individuellement et collectivement. Tous se confrontent aux questions suivantes : comment concilier progrès social et efficacité économique, qualité de vie et protection de l'environnement, préservation des ressources et création de nouvelles énergies* ».

## **Transition écologique et sociale : concepts et clarification sémantique**

---

Au sens étymologique, le terme écologie provient du grec « Oikos » (maison) et « Logos » (la science, l'étude, la connaissance). Proposé par Ernst Haeckel en 1866, il permet de désigner la science étudiant les milieux où vivent les vivants, leurs conditions d'existence et les rapports qui s'établissent entre eux et leur environnement.

En ce qui concerne le terme transition, le manuel de la Grande Transition rédigé par le collectif ForTES (Formation à la Transition dans l'Enseignement Supérieur) précise qu'il désigne dans la théorie des systèmes « un processus au cours duquel un système passe d'un régime d'équilibre à un autre ». Dans le contexte écologique et social, « parler de transition consiste donc à chercher à passer d'une situation contemporaine marquée par des trajectoires insoutenables à un état des sociétés caractérisé par la soutenabilité et l'équité ».

La transition écologique a ainsi pour finalité de préserver notre maison commune, la terre, dans le respect des limites écologiques. Elle est souvent appréhendée sous l'angle de l'environnement alors même qu'elle impacte, par récursivité, les champs économiques, sociaux et culturels. Ne pas maîtriser les liens de causalité amène à s'exposer à des risques de déséquilibre et d'incohérence.

Cela implique d'évoluer vers un nouveau modèle économique et social en capacité d'apporter une solution globale et pérenne aux grands enjeux environnementaux de notre siècle et aux menaces qui pèsent d'ores et déjà sur notre planète. Opérant à tous les niveaux, la transition écologique et sociale vise à mettre en place un modèle de développement résilient et durable qui repense nos façons de consommer, de produire, de travailler, de se déplacer et de vivre ensemble. La pluralité des secteurs qu'elle recouvre nécessite des choix stratégiques pertinents traduits en politiques publiques.

Aussi, la transition ne peut être pensée sans tenir compte :

- De la prise de conscience des interdépendances ce qui implique d'identifier les écosystèmes et de développer une pensée systémique,
- De l'ensemble des parties prenantes,
- De la responsabilité individuelle et collective, faire la part du maillon que l'on représente pour que la chaîne fonctionne,
- De l'éthique (individuelle, d'une organisation publique ou privée) et de l'exemplarité.

La transition consiste donc à penser de façon indissociable la soutenabilité écologique et sociale en toute chose.

## **Horizons 2030 et 2050**

---

C'est bien aujourd'hui que se construit le monde de demain en accompagnant les jeunes générations pour les mettre en capacité de penser et construire le monde de 2050.

Cette raison d'être est la réponse apportée :

- A la quête de plus en plus forte des jeunes générations en faveur de la prise en compte des enjeux de transition écologique et sociale dans l'enseignement supérieur et la recherche et dans les métiers de demain,
- Aux besoins des acteurs du monde socio-économique : ces acteurs, qu'ils soient publics ou privés, qu'il s'agisse de collectivités territoriales, d'entreprises, d'associations, vont avoir besoin de diplômés en capacité de comprendre ces enjeux et de construire des solutions adaptées,
- A l'accompagnement de l'évolution des métiers et l'émergence de nouveaux métiers en lien avec les enjeux liés à la transition écologique.

CYU entend ainsi pleinement endosser sa responsabilité vis-à-vis des jeunes générations en inscrivant au cœur de sa raison d'être l'intégration des enjeux de transition, en maximisant son impact sur les territoires et sur les générations actuelles et futures. Il est urgent d'aller plus loin.

Cette raison d'être est :

- En adéquation avec la trajectoire de l'ISITE pilotée par le binôme CYU/ESSEC au sein du Directoire,
- En cohérence avec CY Alliance et EUTOPIA (levier de transformation Greendeal, Planetary Wellbeing, COFUND) promouvant un nouveau modèle d'enseignement supérieur et de la recherche, plus inclusif et ouvert sur la société, dans la droite ligne de l'appel de la Commission Européenne pour un Nouveau Bauhaus européen (2020),
- Intégrée au PIA4 CY générations dont les trois axes visent à éclairer les nouvelles générations (recherche), encapaciter les nouvelles générations (formation) et inspirer les générations futures (tiers lieux).

Les orientations générales sont ainsi de :

- Préparer les nouvelles générations à relever les défis de la transition écologique et sociale en abordant la complexité du monde de demain par une approche globale et systémique
- Diffuser la connaissance et développer les compétences pour résoudre des problèmes en concevant des solutions durables
- Offrir des espaces inspirants, favoriser la porosité avec les acteurs du territoire et accélérer le transfert avec la société
- Devenir une fabrique de solutions pour le bien commun et le rapport au vivant

### **Ancrage territorial**

---

Ancrée au cœur du Nord-Ouest francilien, CYU poursuit sa mission de transformation au service de la recherche, de la formation et du développement économique régional en se positionnant comme un acteur clé de la transition écologique et sociale.

La relation avec les partenaires institutionnels locaux a fait l'objet d'un travail spécifique pour parvenir à la signature d'une feuille de route transition territoriale à la fin de l'année 2022. Après la présentation d'un bilan présenté lors de l'Assemblée Générale de CY Campus le 2 décembre 2024, plusieurs actions sont reprises dans le cadre du SD DD&RSE.

CYU entretient des relations étroites avec les partenaires locaux, en citant à titre d'illustration :

- CY Générations et son consortium de 10 partenaires (Cf. zoom page suivante)
- La contribution à l'élaboration de documents structurants de la Communauté d'Agglomération de Cergy-Pontoise (CACP) comme le plan mobilité et le Projet Alimentaire Territorial \*
- L'engagement d'une démarche partenariale (CYU, ESSEC, CACP, ville de Cergy) accompagnée par l'association Bleu Blanc Zèbre avant de se poursuivre à partir de 2025 dans le cadre d'une convention avec le collectif, une association locale ayant notamment pour mission de renforcer favoriser les coopérations entre les acteurs associatifs et le monde étudiantin, mettre en place des actions collaboratives et contribuer à accroître le nombre de participants

## Zoom sur les éléments structurants

---

### **Label DDRS**

Source : <https://cirses.fr/presentation-du-label-ddrs>



Le dispositif de labellisation, dit « Label DD&RS » (Développement Durable et Responsabilité Sociétale) de l'enseignement supérieur et de la recherche a été créé en 2015. Il est le fruit du travail collectif d'une dizaine d'universités et de grandes écoles, de la Conférence des Grandes Écoles (CGE), de France Universités (FU), du Ministère en charge de la transition écologique, du Ministère en charge de l'enseignement supérieur et de la recherche et du Réseau des Étudiants pour une Société Écologique et Solidaire (RESES).

Il permet aux établissements d'intégrer un dispositif d'amélioration continue, de monter en compétences au sein d'un collectif d'établissements engagés et de valoriser les démarches de développement durable et de responsabilité sociétale des établissements d'enseignement supérieur et de recherche français.

Le label DD&RS se base sur un référentiel national commun existant depuis 2009 répondant aux dispositions de l'article 55 issu du Grenelle de l'environnement (le Référentiel DD&RS). Ce Référentiel, qui fait l'objet de mises à jour régulières, se structure autour de cinq axes balayant tous les champs du développement durable et toutes les activités des organisations :

- Stratégie et Gouvernance
- Enseignement et Formation
- Recherche et Innovation
- Gestion environnementale
- Politique sociale

C'est un label systémique qui couvre les 17 Objectifs de Développement Durable (ODD) définis au niveau international. Le label DD&RS et son dispositif sont gérés et administrés par le CIRSES depuis 2015. Une réflexion est en cours afin de faire évoluer le dispositif actuel vers un label à échelon.

CYU a obtenu le label DDRS en 2024 pour une durée de 2 ans. Il s'agit d'une reconnaissance certaine de l'engagement de l'université et des différentes actions mises en œuvre en sachant qu'en 2025, 53 établissements de l'enseignement supérieur sont labélisés dont 14 universités seulement.

### **CY Générations**

Fin 2021, CYU a été retenue pour faire partie des 6 universités franciliennes lauréates de l'appel à projets « ExcellencES », financé par l'ANR et lancé dans le cadre du quatrième Plan d'investissement d'avenir #France2030.

Cet appel à projet avait pour ambition de mettre en avant l'excellence sous toutes ses formes et d'accompagner les établissements porteurs d'un projet de transformation ambitieux à l'échelle de leur site dans la mise en œuvre de leur stratégie propre.

Doté de 20,8 millions d'euros, CY Générations est un projet sur 8 ans comprenant des actions concrètes. Son objectif est de proposer des solutions pour mettre les nouvelles générations en capacité de relever les défis de la transition écologique et sociale.

Le PIA4 s'inscrit dans un consortium de 10 partenaires (CYU qui est l'établissement porteur, l'ESSEC Business School, le CEREMA, le LPI, le Campus de la Transition, le Conseil Départemental du Val-d'Oise, la communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise, la communauté d'agglomération Roissy Pays de France et la Ville de Saint-Germain-en-Laye) qui se réunissent tous les trimestres lors de comités de pilotage et deux fois par an en séminaire pour co-construire les actions et valider les décisions de financement.

Avec CY Générations comme clé de voûte, le consortium concentre davantage les atouts de ce modèle vers l'autonomisation des générations futures par l'innovation ouverte, la pédagogie innovante et le transfert, dans des territoires en transition.

A travers le triptyque Transition / Territoires / Innovation (TTI), l'objectif est de positionner clairement CYU comme un prototype d'université à impact pour créer et diffuser des solutions durables à nos défis sociétaux les plus urgents.

Cette ambition est portée au niveau du territoire académique. Cela signifie qu'il puise au-delà de CYU, dans CY Alliance et CY Campus, et crée des services, des dispositifs et des réseaux en étroite coordination avec les acteurs territoriaux.

CY Générations vise à tirer parti de la transition écologique et à maximiser l'impact sur les territoires et sur les générations actuelles et futures.

Le projet engagé sur la transition écologique et sociale se construit autour de 3 axes :

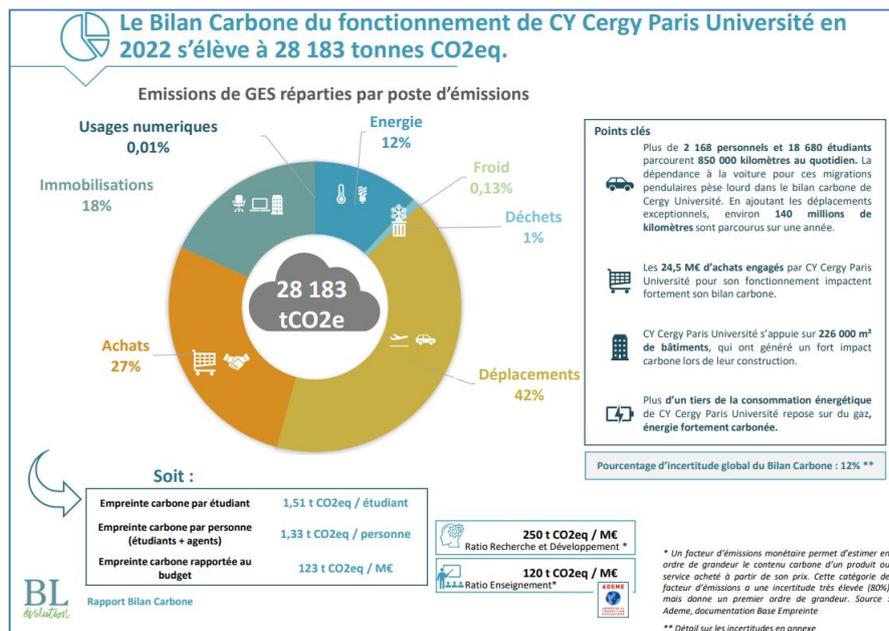
- La Recherche avec pour objectifs le développement d'une expertise tournée vers les objectifs de développement durable et basée sur la recherche et son transfert vers le marché et la société.
- La Formation avec pour objectifs le renouvellement des enseignements et de la pédagogie en fonction des enjeux des objectifs de développement durable et le renfort de l'encapacitation des étudiants eux-mêmes.
- Les Lieux d'innovation avec pour objectifs le déploiement d'une signature "Maker / Designer / Entrepreneur" avec un réseau d'espaces physiques inspirants et le développement de programmes spécifiques de design et d'entrepreneuriat au sein du réseau.

### **BEGES**

Conformément à l'article L229-25 du Code de l'environnement, CYU a réalisé en 2024 un Bilan des Émissions de Gaz à Effet de Serre (BEGES). Ce bilan, inscrit dans le cadre de la loi Climat et Résilience de 2021, contribue à l'objectif fixé au niveau national de réduire de 55 % les émissions de GES d'ici 2030 et atteindre la neutralité carbone d'ici 2050.

Avec l'accompagnement d'un cabinet extérieur et sur la base de la méthode de calcul de l'ADEME, un groupe de travail interne a été constitué afin de rassembler les données nécessaires à l'identification et la caractérisation des émissions de GES avant d'engager la phase d'élaboration du plan de décarbonation dans le cadre d'une démarche collaborative avec un atelier de réflexion. Au global, plus d'une quarantaine de personnes ont ainsi contribué au BEGES et au plan de décarbonation, qu'ils en soient à nouveau remerciés.

## Extraction du BEGES de CYU



Pour plus d'informations se référer

✚ A l'annexe 2 portant sur la décarbonation des activités

✚ Ou sur le site Internet de CYU

<https://www.cyu.fr/universite/transition-environnementale-et-societale/bilan-carbone>



Lancé en 2019, le Times Higher Education Impact Rankings (THE) propose un palmarès universitaire annuel publié par le magazine Times Higher Education évaluant les universités à l'aune de leurs impacts sur la réalisation des Objectifs de développement durable (ODD) des Nations Unies.

CYU y participe avec le concours de l'ESSEC depuis l'année 2020.

Classement au titre de l'année 2024 :

- ✚ Nombre d'établissements ayant participé : 1963
- ✚ Rang monde de CYU : 401 / 600
- ✚ Rang France de CYU : 14 / 33
- ✚ Meilleurs classements de CYU aux ODD
  - 10 - Inégalités réduites : rang 101 / 200
  - 4 - Education de qualité : rang 101 / 200
  - 5 - Egalité entre les sexes : rang 201 / 300

### 3 - PROCESSUS D'ELABORATION

#### Définition et enjeux

Le Plan Climat-Biodiversité de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche (ESR) a été publié par le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (MESR) en octobre 2022. Il s'inscrit dans le cadre de la planification écologique nationale et vise à mobiliser les établissements autour des enjeux climatiques et de biodiversité. Il s'articule autour de 4 axes principaux :

1. Gouvernance et pilotage : intégration des enjeux climat-biodiversité dans les stratégies d'établissement.
2. Formation : généralisation de la formation aux enjeux de transition pour tous les étudiants d'ici 2025.
3. Recherche : soutien à la recherche sur les transitions écologiques et sociales, en favorisant l'approche interdisciplinaire.
4. Transition des campus : réduction des impacts environnementaux (émissions de GES, consommation énergétique, biodiversité, mobilité).

Ce plan comprend 21 actions concrètes et constitue une feuille de route pour les établissements, sans être à ce stade juridiquement contraignant, mais fortement incitatif.

Dans le prolongement, le MESR a demandé à chaque établissement de l'ESR d'élaborer pour la fin de l'année 2024 un Schéma Directeur Développement Durable & Responsabilité Sociétale et Environnementale (SD DD&RSE).

L'élaboration de ces schémas repose sur l'autonomie stratégique des établissements, la gouvernance disposant d'une liberté d'élaboration stratégique et méthodologique mais aussi d'une autonomie d'action pleine et entière.

Le MESR accompagne néanmoins la démarche en recommandant de :

- Se référer aux 5 axes structurants du label DDRS :
  1. Stratégie et gouvernance
  2. Enseignement et formation
  3. Recherche et innovation
  4. Environnement
  5. Politique sociale
- Et de s'appuyer sur un certain nombre de principes directeurs :
  - Une vision systémique et cohérente des enjeux
  - Un caractère global et transversal
  - Une approche stratégique, adossée à la gouvernance de l'établissement
  - La participation des parties prenantes, internes et externes
  - Un contenu reposant sur les valeurs qui fondent l'établissement
  - L'évaluation et l'amélioration continue de la démarche

Le SD DD&RSE doit en outre comporter des composantes obligatoires concernant trois domaines :

1. La décarbonation des activités avec la réduction ciblée de l'empreinte carbone des établissements ;
2. La sobriété énergétique avec la réduction de la consommation d'énergie ;
3. L'impact environnemental du fonctionnement courant avec la gestion durable de la biodiversité et la préservation du vivant.

Enfin, les dispositions relatives au déploiement du socle commun de compétences et de connaissances pour la formation à la TEDS à destination des étudiants de niveau 1<sup>er</sup> cycle devront être explicitées.

Le SD DD&RSE doit être soumis au MESR pour analyse, validation et ajustements si nécessaire. Il s'agit d'un document évolutif qui pourra chaque année être enrichi de nouvelles actions. Si le SD DD&RSE n'est pas formellement obligatoire au sens juridique, il est donc néanmoins attendu par le MESR, en particulier lors des dialogues contractuels et sera en outre pris en compte dans les démarches d'évaluation.

## **Méthodologie de travail mise en œuvre**

---

### **Calendrier de travail**

L'échéance fixée dans la note de cadrage du MESR, pour rappel la fin de l'année 2024, n'a pu être tenue par CYU, au même titre que de nombreux autres établissements.

Une lettre du président de CYU a été adressée le 16 décembre 2024 au Haut Fonctionnaire au Développement Durable afin de solliciter un délai supplémentaire, en le justifiant par l'instruction de deux dossiers majeurs (le dépôt de candidature au label DDRS en 2023 puis la réalisation du BEGES et du plan de décarbonation en 2024) et la volonté, conformément aux recommandations de la note de cadrage, de lancer une démarche participative.

Ce délai supplémentaire a été accordé par un mail reçu dès le 17 décembre 2024 en indiquant être conscient que « *la rédaction du schéma directeur DD&RSE nécessite un travail participatif* » et qu'une « *mise en cohérence de ce schéma directeur avec les différents chantiers stratégiques de votre établissement peut s'avérer long à mener* ».

### **Groupe de travail**

Après la présentation en Comité de direction le 22 octobre 2024, le Vice-président transition a adressé un mail à l'ensemble des composantes afin de les inviter à participer à l'élaboration du SD DD&RSE en constituant un groupe de travail ad hoc.

A l'issue de l'ensemble des retours et fort de la représentation de l'ensemble des composantes (à l'exception d'une), le groupe de travail s'est réuni à trois reprises, en l'occurrence les 17 janvier, 7 février et 7 mars 2025.

La première réunion a consisté à échanger sur les attentes, les valeurs et l'ambition tandis que les deux réunions suivantes ont permis de présenter les propositions d'actions issues de l'existant avant de formuler des observations et d'émettre un avis.

Les participants sont ici remerciés pour leur participation active, leur intérêt et bien sûr leurs contributions ayant conduit à faire évoluer des formulations mais aussi à ajouter des actions.

En dépit des démarches entreprises, le SD DD&RSE n'a pu être construit avec le concours d'une représentation étudiante. Un lien sera néanmoins assuré avec le Schéma Directeur Vie Etudiante auquel concourent des étudiants et bien sûr avec le Parlement étudiant qui intègre dans ses missions un axe transition.

## Composition du GT

Composante	Nom	Fonction
Droit	Daina GOUAICH	Gestionnaire pédagogique
LEI	Aïcha NAFFATI	RAC
LSH	Nathalie JDWAB ROYER	Gestionnaire pédagogique
	Virginie ENGRAND LINDER	Enseignante et médiatrice CYU
	Delphine TOILLIEZ	Gestionnaire pédagogique
IEP	Cécile CROS	Chargée de la transition écologique
INSPE	Carine ROYER	Chargée de mission transition sociétale et environnementale
IST	Abdelhak Kaci	Chargé de mission Développement Durable
CY Tech	Alexandre BEGUE	Pôle H&D, responsable projets transitions des PréING
Transition	Ronan Hebert	VP transition
	Sophie Marchand-Pinson	Directrice CY Générations
	Elise Zambeaux	Chargée de projet transition
	Hervé Goux	DGA transition

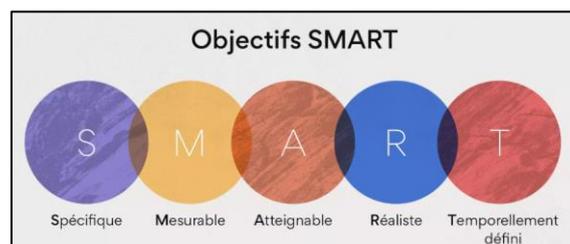
## Principes structurants

### Ambitions et valeurs

Comme évoqué au point précédent, la première réunion du GT a eu pour objet d'échanger sur l'ambition et les valeurs en s'interrogeant sur le « pourquoi » avant de traiter du « comment ».

Ces échanges ont ainsi permis de valider deux principes essentiels :

- Un nombre limité d'actions à impact
- Des objectifs à la fois ambitieux et atteignables, en référence au mode SMART :
  - Spécifique
  - Mesurable
  - Atteignable
  - Réaliste (pertinent)
  - Temporel



Au-delà des actions constitutives du SD DD&RSE, les membres du GT ont également exprimé certaines attentes comme la constitution d'un réseau ou la valorisation plus importante de tout ce qui existe déjà afin de favoriser les partages d'expériences mais aussi construire un récit afin d'embarquer les parties prenantes et de donner envie.

Par ailleurs, il est attendu un suivi et une évaluation

Enfin, les échanges ont permis d'esquisser des valeurs, ici reprises :

- Sincérité : celui de l'engagement
- Collaborativité : travail d'élaboration et d'implication de toutes les parties prenantes
- Exemplarité : faire en sorte que les actions fassent sens
- Conscientisation : progresser dans la prise de conscience des choix

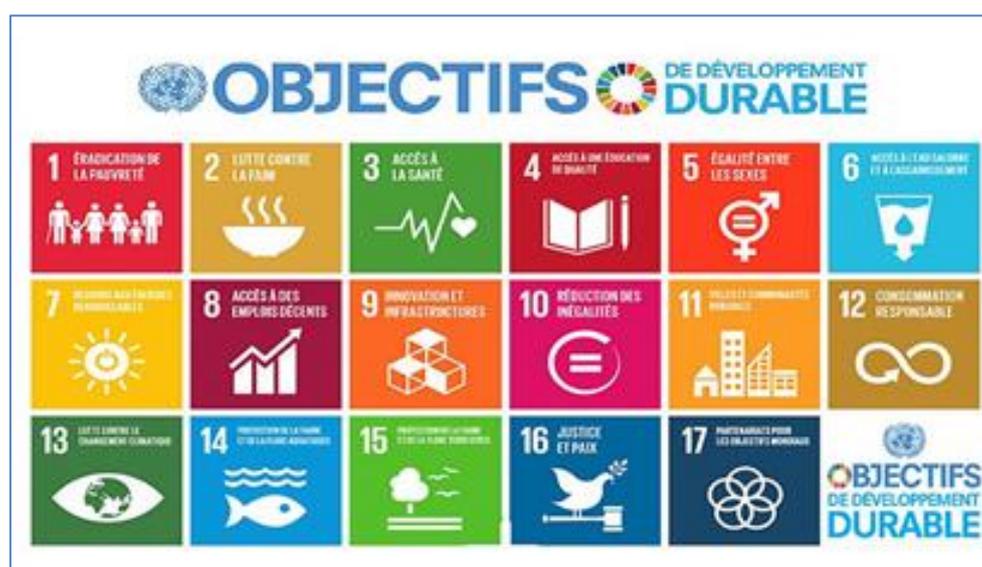
### **Référence aux 17 ODD**

Dans le prolongement des Objectifs du Millénaire pour le Développement, les Objectifs de Développement Durable (ODD) ont vu le jour lors de la Conférence de Rio sur le développement durable, en 2012. Cet ensemble d'objectifs universels, interdépendant les uns des autres, a été élaboré en vue de relever les défis urgents auxquels notre monde est confronté sur le plan écologique, politique et économique.

En septembre 2015, les 193 États membres de l'ONU ont adopté le programme de développement durable à l'horizon 2030, intitulé Agenda 2030. C'est un agenda pour les populations, pour la planète, pour la prospérité, pour la paix et par les partenariats.

Les 17 ODD et leurs 169 cibles forment le cœur de l'agenda 2030 en couvrant l'intégralité des enjeux du développement durable tels que le climat, la biodiversité, l'énergie, l'eau mais aussi l'éducation, la pauvreté, l'égalité des genres, la prospérité économique ou encore la paix...

Tenant compte de l'importance de cet outil et de son utilisation notamment dans le cadre du classement THE Impact Ranking, les fiches actions du SD DD&RSE mentionnent les ODD en référence.



## Articulation

---

### **Le SD DD&RSE et les autres schémas**

En raison de son caractère global et transversal, la note du MESR précise que le SD DD&RSE « *présente une dimension stratégique supérieure qui le distingue des autres plans sectoriels* ». Il doit ainsi être en mesure de s'interconnecter avec les autres schémas directeurs ou plans stratégiques de l'établissement.

De ce fait, il est attendu que le SD DD&RSE s'inscrive dans la durée, avec un pilotage au plus haut niveau de gouvernance des établissements. Aussi, il est porteur d'une vision et d'un projet au service de la transformation de l'institution et doit être ainsi en synergie avec le projet d'établissement.

Par ailleurs, le SD DD&RSE doit s'inscrire dans les objectifs et indicateurs de la circulaire Services Publics Ecoresponsables (SPE) qui impose aux établissements publics de mettre en œuvre des mesures et les suivre à travers un rapportage annuel auprès du Commissariat général au développement durable.

Aussi, un travail spécifique d'identification des différents schémas, plans, feuilles de route ou labels a été effectué afin d'esquisser les liens. Toutefois, le nombre, la diversité des actions mais aussi les temporalités différentes rendent à ce stade encore difficile un pilotage global. Une démarche est initiée entre la DGA pilotage et la DGA transition afin de disposer d'un outil de suivi des indicateurs, qui suppose au préalable de disposer des grandes orientations de l'établissement afin de d'intégrer l'ensemble des activités.

En tout état de cause, le SD DD&RSE reprend le travail préalablement effectué en matière de transition écologique et sociale, en l'occurrence :

- Les feuilles de route transition (2021) et transition territoriale (2022)
- La signature de l'Accord de Grenoble (2021)
- Le PIA 4 CY Générations (fin 2021)
- Plan de décarbonation (2024)

Par ailleurs, il s'appuie sur 3 labels obtenus par CYU :

- Le label Développement Durable & Responsabilité Sociétale (DD&RS) obtenu en 2024 pour une durée de 2 ans
- Le label d'Excellence « HR Excellence in Research » de la Commission Européenne suite à l'implémentation de la démarche Human resources strategy for researchers (HRS4R), renouvelé en février 2024
- Le label Bienvenue en France 2 étoiles détenu depuis 2019, conservé en 2024 jusqu'en 2029

En outre, un lien est établi avec :

- Le Contrat d'Objectifs de Moyens et de Performance 2024-2026 COMP au travers de l'objectif portant sur la « transition écologique et le développement durable » - Cf. point suivant
- Le schéma pluriannuel de stratégie immobilière (SPSI) présenté en Conseil d'établissement le 3 octobre 2023, en attente de validation par les tutelles
- Les mesures du plan de sobriété
- Le plan égalité et inclusion 2024-2027 comportant 6 axes :
  1. Evaluation, prévention et traitement des écarts de rémunération
  2. Garantir l'équité dans le recrutement, la gestion et l'avancement de carrière
  3. Favoriser l'articulation entre activité professionnelle et vie personnelle et familiale
  4. Lutter contre les violences sexuelles et sexistes, les harcèlements et les discriminations
  5. Promouvoir la dimension de genre dans la recherche et dans l'enseignement
  6. Gouvernance, pilotage et suivi de la politique d'égalité professionnelle

- Les feuille de route science et société d'une part et Science Ouverte (Bibliothèque Universitaire) d'autre part
- La charte du handicap
- Le guide pratique des achats responsables approuvé en Conseil d'Établissement et en Conseil de site (2021)

Enfin, la dimension transition est intégrée par une participation de la DGA aux travaux portant sur :

- Le schéma directeur vie étudiante avec des actions communes
- Une étude mobilité
- Le processus d'amélioration continue porté au niveau de la direction générale

### **Le Contrat d'Objectifs, de Moyens et de Performance (COMP)**

En 2023, le MESR a mis en place les nouveaux Contrats d'Objectifs, de Moyens et de Performance (COMP), avec pour objectif de prendre progressivement le relai du Dialogue stratégique de gestion. Les COMP introduisent pour la première un suivi de la performance des établissements sur la poursuite d'objectifs stratégiques partagés par le ministère et l'établissement.

Parmi les objectifs prioritaires de politiques publiques figure la mobilisation de l'enseignement supérieur et de la recherche en faveur de la transition écologique et le développement soutenable dans l'ensemble de ses dimensions.

Le conseil d'établissement de CYU a voté le 9 janvier 2024 des grandes lignes sur la base desquelles un projet de COMP a été rédigé et envoyé à la DGESIP (Direction Générale de l'Enseignement Supérieur et de l'Insertion Professionnelle). Ce projet a donné lieu à des échanges avec la DGESIP à l'issue desquels elle a adressé à l'université le document définitif du COMP approuvé par le conseil d'établissement du 28 janvier 2025.

Le COMP de CYU comporte ainsi 3 objectifs pour la transition écologique et le développement durable, en l'occurrence :

1. Former tous les étudiants du niveau 1<sup>er</sup> cycle et sensibiliser les personnels aux enjeux de la TEDS
2. Réduire l'impact environnemental de l'établissement
3. Promouvoir le développement des mobilités douces sur et entre les campus de CYU (mobilités des personnels, mobilités des étudiants)

## 4 – PLAN D’ACTIONS

### Vision globale des axes, orientations et actions

Axe	Orientation	Nb d’actions	Pages
Stratégie & Gouvernance	Piloter la transition	6	24 à 29
	Sensibiliser les parties prenantes	2	30 & 31
	Renforcer les liens avec l’ensemble des acteurs du territoire	3	32 à 34
	Mener une politique d’achats responsables	3	35 à 37
Enseignement & Formation	Former 100% des personnels	3	38 à 40
	Former 100% des étudiants	3	41 à 43
	Sensibiliser et accompagner les étudiants	4	44 à 47
Recherche & Innovation	Sensibiliser à l’impact environnemental de la recherche	3	48 à 50
	Soutenir la diffusion et le transfert	4	51 à 53
Politique environnementale	Connaître et préserver les espaces verts des campus	3	54 à 56
	Promouvoir des déplacements sobres et responsables	6	57 à 61
	Intégrer la sobriété énergétique des bâtiments et développer l’utilisation d’énergies renouvelables	5	62 à 66
	Mener une politique de gestion des déchets responsables et développer l’économie circulaire	5	67 à 71
	Instaurer une démarche de numérique responsable	4	72 à 75
Politique sociale & Qualité de vie au Travail	Renforcer l’accompagnement individuel	2	76 & 77
	Soutenir l’engagement collectif	3	78 à 80
	Manager la transition et contribuer à la qualité de vie au travail	3	81 à 83
5 axes	17 orientations	62 actions	

## **PRESENTATION DES ACTIONS**

*NB : les fiches constituent une base de travail dont les contenus sont susceptibles d'être amendés ou d'évoluer en phase de mise en œuvre*

**AXE 1 - STRATEGIE & GOUVERNANCE**

-----  
**ORIENTATION 1 – PILOTER LA TRANSITION**

Numéro	111	ODD			
Intitulé	Programmer un séminaire transition à destination de l'équipe présidentielle et des directions				
Objectif(s)	Sensibiliser collectivement aux enjeux de soutenabilité en faisant le lien avec la responsabilité dévolue à l'ESR Intégrer les enjeux de transition dans la réflexion politique et stratégique Penser la soutenabilité écologique et sociale de l'ensemble des activités et des projets				
Public(s) cible(s)	Equipe présidentielle Direction générale des services				
Pilote	DGA transition				
Contributeur(s)	Présidence / Cabinet Direction générale des services				
Echéance	Annuel	2025 / 2026	2026 / 2027	2027 / 2028	2028 et +
Indicateur	Réalisé / Non réalisé		Quantitatif		Qualitatif

**AXE 1 - STRATEGIE & GOUVERNANCE**

-----  
**ORIENTATION 1 – PILOTER LA TRANSITION**

Numéro	112	ODD			
Intitulé	Créer un COPIL composé de personnes en responsabilité sur la transition				
Objectif(s)	Disposer d'une instance de pilotage et d'évaluation de la politique transition et du SD DD&RSE				
Public(s) cible(s)	Composantes Directions Parlement étudiant				
Pilote	DGA transition				
Contributeur(s)	Présidence / Cabinet Composantes Direction générale des services				
Echéance	Annuel	2025 / 2026	2026 / 2027	2027 / 2028	2028 et +
Indicateur	Réalisé / Non réalisé		Quantitatif		Qualitatif

**AXE 1 - STRATEGIE & GOUVERNANCE**

-----

**ORIENTATION 1 – PILOTER LA TRANSITION**

Numéro	113	ODD			
Intitulé	Constituer un réseau de correspondants				
Objectif(s)	Développer et diffuser une culture transition Faire connaître et partager Emettre des avis, formuler des avis ou des propositions				
Public(s) cible(s)	Composantes Directions				
Pilote	DGA transition				
Contributeur(s)	Présidence / Cabinet Composantes Direction générale des services				
Echéance	Annuel	2025 / 2026	2026 / 2027	2027 / 2028	2028 et +
Indicateur	Réalisé / Non réalisé		Quantitatif		Qualitatif
	1 correspondant par composante et par direction				

**AXE 1 - STRATEGIE & GOUVERNANCE**

-----

**ORIENTATION 1 – PILOTER LA TRANSITION**

Numéro	114	ODD			
Intitulé	Construire des relations de travail avec les étudiants (Parlement)				
Objectif(s)	Associer les étudiants à l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation de la politique transition de l'établissement Faire le lien avec le schéma directeur vie étudiante Recueillir les avis, observations ou demandes Soutenir et développer des initiatives				
Public(s) cible(s)	Etudiants				
Pilote	DGA transition				
Contributeurs	VP vie étudiante Direction générale adjointe vie étudiante Associations étudiantes				
Echéance	Annuel	2025 / 2026	2026 / 2027	2027 /2028	2028 et +
Indicateur	Réalisé / Non réalisé	Quantitatif		Qualitatif	
	2 ou 3 réunions par année universitaire (présentation, point intermédiaire et bilan)				

**AXE 1 - STRATEGIE & GOUVERNANCE**

-----  
**ORIENTATION 1 – PILOTER LA TRANSITION**

Numéro	115	ODD			
Intitulé	Programmer des directoires partagés dédiés aux enjeux de transition				
Objectif(s)	Faire un point annuel, par domaine d'activité et au sein de chacun des directoires, de l'avancée des actions du SD DD&RSE S'assurer du suivi et de la mise en œuvre effective des actions, le cas échéant en revoir la formulation et/ou les contenus Pouvoir rendre compte en COPIL				
Public(s) cible(s)	Directoires (VP / DGA / Directions)				
Pilote	DGA transition				
Contributeur(s)	VP et directions générales adjointes				
Echéance	Annuel	2025 / 2026	2026 / 2027	2027 / 2028	2028 et +
Indicateur	Réalisé / Non réalisé	Quantitatif		Qualitatif	
	Inscription d'un point transition dans chacun des directoires une fois par an				

**AXE 1 - STRATEGIE & GOUVERNANCE**

-----

**ORIENTATION 1 – PILOTER LA TRANSITION**

Numéro	116	ODD			
Intitulé	Rédiger et partager un rapport annuel d'activité, support à une évaluation sur la base d'une liste d'indicateurs clefs				
Objectif(s)	Rendre compte des actions mises en place Communiquer et valoriser				
Public(s) cible(s)	Gouvernance Personnel Etudiants Structures externes				
Pilote	DGA transition				
Contributeur(s)	Composantes, directions et services Porteurs de projets et d'action Réseau de correspondants Direction de la communication				
Echéance	Annuel	2025 / 2026	2026 / 2027	2027 / 2028	2028 et +
Indicateur	Réalisé / Non réalisé		Quantitatif		Qualitatif
	Première élaboration en 2026 pour l'année 2025				

**AXE 1 - STRATEGIE & GOUVERNANCE**

-----

**ORIENTATION 2 – SENSIBILISER LES PARTIES PRENANTES**

Numéro	121	ODD			
Intitulé	Programmer des évènementiels				
Objectif(s)	Sensibiliser à la transition écologique et sociale Faire découvrir des initiatives et stimuler l'engagement Créer une culture commune Valoriser les actions menées au sein de CY et au-delà				
Public(s) cible(s)	Personnel Étudiants CY Alliance Grand public (selon les formats)				
Pilote	DGA transition Direction de la communication				
Contributeur(s)	Composantes, directions et services (selon les objets) Réseau de correspondants Associations étudiantes CY Générations (financement des initiatives étudiantes) Partenaires externes (collectivités, entreprises, associations) Prestataires				
Echéance	Annuel	2025 / 2026	2026 / 2027	2027 / 2028	2028 et +
Indicateur	Réalisé / Non réalisé	Quantitatif		Qualitatif	
	Organisation a minima de deux programmations dont une sur la semaine des transitions				

**AXE 1 - STRATEGIE & GOUVERNANCE**

-----  
**ORIENTATION 2 – SENSIBILISER LES PARTIES PRENANTES**

Numéro	122	ODD			
Intitulé	Soutenir les initiatives étudiantes				
Objectif(s)	Encourager l'engagement des étudiants dans la transition écologique et sociale Favoriser l'émergence de projets à impact portés par les étudiants Accompagner et valoriser les initiatives étudiantes existantes Créer des passerelles entre actions étudiantes et stratégie institutionnelle Stimuler la créativité, l'autonomie et la co-responsabilité dans les démarches de transition				
Public(s) cible(s)	Etudiants				
Pilote	DGA vie étudiante / DGA transition				
Contributeur(s)	DGA vie étudiante Parlement étudiant Associations étudiantes Direction de la communication (pour valorisation) CY Générations (accompagnement matériel et financier ou appels à projets) Réseaux externes (RESES par exemple)				
Echéance	Annuel	2025 / 2026	2026 / 2027	2027 / 2028	2028 et +
Indicateur	Réalisé / Non réalisé	Quantitatif		Qualitatif	
	20 à 50 initiatives étudiantes par an				

**AXE 1 - STRATEGIE & GOUVERNANCE**

-----

**ORIENTATION 3 – RENFORCER LES LIENS AVEC L'ENSEMBLE DES ACTEURS DU TERRITOIRE**

Numéro	131	ODD			
Intitulé	Constituer un réseau territorial				
Objectif(s)	Favoriser le dialogue et la coopération avec les acteurs du territoire Mutualiser les ressources, initiatives et expertises autour de la transition écologique et sociale Développer une dynamique de territoire apprenant et engagé Co-construire des projets à fort impact territorial				
Public(s) cible(s)	Interne : personnel et étudiants Externe : tout public				
Pilote	DGA Transition				
Contributeur(s)	Collectivités territoriales Acteurs locaux (associations, entreprises, autres établissements d'enseignement supérieur...) Membres du consortium de CY Générations Structures de l'ESS Réseaux institutionnels, autres établissements d'enseignement supérieur Enseignants-chercheurs impliqués dans les coopérations territoriales Direction de la communication (valorisation des partenariats)				
Echéance	Annuel	2025 / 2026	2026 / 2027	2027 / 2028	2028 et +
Indicateur	Réalisé / Non réalisé	Quantitatif		Qualitatif	
	Nombre de réseaux et nombre de structures Nombre d'initiatives				

**AXE 1 - STRATEGIE & GOUVERNANCE**

-----  
**ORIENTATION 3 – RENFORCER LES LIENS AVEC L'ENSEMBLE DES ACTEURS DU TERRITOIRE**

Numéro	132	ODD			
Intitulé	Développer des actions de sensibilisation ouvertes à tous les habitants				
Objectif(s)	<p>Favoriser une culture commune des transitions auprès du grand public Renforcer le rôle de l'établissement comme acteur engagé et ouvert sur son territoire Créer des espaces d'échange, de débat et de transmission des savoirs sur les enjeux environnementaux, sociaux et numériques Valoriser les expertises internes (étudiantes, enseignantes, scientifiques, techniques) au service de l'intérêt général Construire une dynamique inclusive et intergénérationnelle</p>				
Public(s) cible(s)	<p>Habitants du territoire (enfants, jeunes, adultes, seniors) Familles, associations locales, groupes citoyens Publics éloignés de l'enseignement supérieur Agents territoriaux ou professionnels de terrain Réseaux d'Alumni Bénévoles ou engagés dans la transition</p>				
Pilote	DGA transition				
Contributeur(s)	<p>DGA formation DGA recherche, enseignants chercheurs CY Générations Composantes volontaires Associations étudiantes Collectivités territoriales (services culture/jeunesse/transition...) Réseaux associatifs du territoire</p>				
Echéance	Annuel	2025 / 2026	2026 / 2027	2027 / 2028	2028 et +
Indicateur	Réalisé / Non réalisé	Quantitatif		Qualitatif	

**AXE 1 - STRATEGIE & GOUVERNANCE**

-----  
**ORIENTATION 3 – RENFORCER LES LIENS AVEC L'ENSEMBLE DES ACTEURS DU TERRITOIRE**

Numéro	133	ODD			
Intitulé	Proposer une formation spécifique aux métiers de la terre en lien avec les acteurs du territoire				
Objectif(s)	<p>Répondre aux besoins croissants de compétences en agriculture durable, agroécologie, gestion des sols, permaculture, etc.</p> <p>Créer des passerelles entre savoirs académiques et savoir-faire territoriaux</p> <p>Valoriser les métiers essentiels à la transition écologique et au vivant</p> <p>Soutenir les dynamiques locales de relocalisation alimentaire et de gestion durable des ressources naturelles</p> <p>Encourager les vocations, notamment chez les jeunes et les personnes en reconversion</p>				
Public(s) cible(s)	<p>Étudiants</p> <p>Personnes en reconversion ou formation continue</p> <p>Agriculteurs du territoire et porteurs de projets ruraux</p> <p>Professionnels du développement territorial ou agricole</p>				
Pilote	O. Gallet / DGA formation				
Contributeur(s)	<p>Collectivités locales, Chambres d'agriculture</p> <p>Établissements agricoles du territoire</p> <p>Réseaux d'agriculture biologique ou de circuits courts</p> <p>Structures de l'économie sociale et solidaire, réseaux d'agriculture ou de circuits courts</p> <p>Enseignants-chercheurs des disciplines concernées</p> <p>Acteurs associatifs et citoyens</p>				
Echéance	Annuel	2025 / 2026	2026 / 2027	2027 / 2028	2028 et +
Indicateur	Réalisé / Non réalisé	Quantitatif		Qualitatif	
	<p>Quantitatifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Nombre de personnes formées / sessions organisées</li> <li>Nombre de structures partenaires impliquées</li> <li>Taux d'insertion ou de poursuite post-formation</li> </ul> <p>Qualitatifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Cohérence perçue avec les besoins du territoire</li> <li>Innovation pédagogique (co-formation, apprentissage en situation, immersion...)</li> </ul>				

**AXE 1 - STRATEGIE & GOUVERNANCE**

-----  
**ORIENTATION 4 – MENER UNE POLITIQUE D’ACHATS RESPONSABLES**

Numéro	141	ODD			
Intitulé	Elaborer un SPASER (schéma de promotion des achats publics socialement responsables)				
Objectif(s)	Intégrer des critères sociaux et environnementaux dans la commande publique Répondre aux obligations réglementaires en matière de commande publique durable Contribuer à la transition écologique, à l'économie circulaire, et à l'insertion professionnelle par l'achat Donner de la visibilité aux engagements de CY auprès des fournisseurs				
Public(s) cible(s)	Fournisseurs et prestataires				
Pilote	Service des achats et marchés publics				
Contributeur(s)	DGA ressources DGA transition Acheteurs internes (composantes, directions et services) Collectivités territoriales / Autres structures ayant un SPASER Fournisseurs et prestataires				
Echéance	Annuel	2025 / 2026	2026 / 2027	2027 / 2028	2028 et +
Indicateur	Réalisé / Non réalisé		Quantitatif		Qualitatif

**AXE 1 - STRATEGIE & GOUVERNANCE**

-----  
**ORIENTATION 4 – MENER UNE POLITIQUE D’ACHATS RESPONSABLES**

Numéro	142	ODD			
Intitulé	Généraliser la mise en œuvre du guide pratique des achats responsables « les achats... autrement ! »				
Objectif(s)	Déployer systématiquement les bonnes pratiques issues du guide Accompagner la montée en compétence des acheteurs internes Réduire les impacts environnementaux et sociaux négatifs des achats Renforcer la cohérence entre politique d’achat et stratégie de transition				
Public(s) cible(s)	Acheteurs internes				
Pilote	Service des achats et marchés publics				
Contributeur(s)	DGA Transition Pôle juridique Composantes, directions et services DRH (volet formation)				
Echéance	Annuel	2025 / 2026	2026 / 2027	2027 / 2028	2028 et +
Indicateur	Réalisé / Non réalisé	Quantitatif		Qualitatif	
	Quantitatif : % de marchés intégrant au moins un critère responsable Nombre d’agents formés à l’utilisation du guide Qualitatif : Niveau d’appropriation du guide par les services Évaluation des retours d’expérience des utilisateurs				

**AXE 1 - STRATEGIE & GOUVERNANCE**

-----  
**ORIENTATION 4 – MENER UNE POLITIQUE D’ACHATS RESPONSABLES**

Numéro	143	ODD			
Intitulé	Instaurer la clause sociale dans les marchés publics				
Objectif(s)	Favoriser l’insertion par l’activité économique à travers les marchés publics Créer un effet levier en matière d’inclusion sociale et d’emploi local Sensibiliser les prescripteurs aux enjeux d’achats à impact social Assurer la conformité avec les engagements RSE de l’établissement				
Public(s) cible(s)	Acheteurs internes				
Pilote	Service des achats et marchés publics				
Contributeur(s)	DGA Transition Pôle juridique Entreprises candidates aux marchés publics Structures de l’insertion et de l’économie sociale et solidaire Réseau local de l’insertion et de l’emploi				
Echéance	Annuel	2025 / 2026	2026 / 2027	2027 / 2028	2028 et +
Indicateur	Réalisé / Non réalisé	Quantitatif		Qualitatif	
	Quantitatif : Nombre de marchés comportant une clause sociale Qualitatif : Appréciation des services prescripteurs sur l’accompagnement fourni				

**AXE 2 - FORMATION & ENSEIGNEMENT**

-----

**ORIENTATION 1 – FORMER 100% DES PERSONNELS**

Numéro	211	ODD			
Intitulé	Proposer un programme d'acculturation et de formation des personnels aux enjeux de transition				
Objectif(s)	<p>Permettre à chaque personnel de CY de comprendre les grands enjeux de la transition écologique et sociale</p> <p>Renforcer la capacité des personnels à intégrer ces enjeux dans leurs pratiques professionnelles (gestion, enseignement, recherche, vie universitaire, etc.)</p> <p>Créer une culture commune de l'engagement et de la transformation au sein de l'université</p>				
Public(s) cible(s)	Personnels				
Pilote	DGA transition / DRH				
Contributeur(s)	DGA formation Partenaires externes spécialisés				
Echéance	Annuel	2025 / 2026	2026 / 2027	2027 / 2028	2028 et +
Indicateur	Réalisé / Non réalisé	Quantitatif		Qualitatif	
	<p><b>Quantitatifs :</b>                  Nombre de formations                  Nombre d'agents formés par directions / services / catégories</p> <p><b>Qualitatifs :</b>                  Niveau de satisfaction et d'appropriation (enquête, retours)                  Impact sur les pratiques professionnelles</p>				

**AXE 2 - FORMATION & ENSEIGNEMENT**

-----

**ORIENTATION 1 – FORMER 100% DES PERSONNELS**

Numéro	212	ODD			
Intitulé	Construire un programme de formation à destination des formateurs souhaitant intervenir dans le socle commun de connaissances et de compétences				
Objectif(s)	Garantir la qualité, la cohérence et la légitimité des contenus du socle commun sur les enjeux de transition Accompagner les intervenants dans l'appropriation des contenus et des modalités pédagogiques adaptées Constituer une communauté d'intervenants engagés et formés, issus de différents profils				
Public(s) cible(s)	Formateurs ou intervenant dans le socle commun de connaissances et de compétences sur la transition				
Pilote	DGA formation				
Contributeur(s)	DGA transition DRH DGA Transition Formateurs déjà impliqués Partenaires académiques ou associatifs spécialisés				
Echéance	Annuel	2025 / 2026	2026 / 2027	2027 / 2028	2028 et +
Indicateur	Réalisé / Non réalisé	Quantitatif		Qualitatif	
	<p><b>Quantitatifs :</b> Nombre de formateurs formés par an Taux de couverture des besoins en intervenants pour le socle commun</p> <p><b>Qualitatifs :</b> Évaluation de la qualité perçue des formations dispensées Retour d'expérience des bénéficiaires du socle commun</p>				

**AXE 2 - FORMATION & ENSEIGNEMENT**

-----

**ORIENTATION 1 – FORMER 100% DES PERSONNELS**

Numéro	213	ODD			
Intitulé	Porter à connaissance la politique transition de l'établissement à l'occasion des nouvelles prises de fonction				
Objectif(s)	Assurer une appropriation immédiate des engagements et de la stratégie transition de CY dès l'arrivée dans l'établissement. Créer une culture commune partagée par l'ensemble des agents, dès leur intégration. Faciliter l'identification des interlocuteurs et des actions existantes en matière de transition.				
Public(s) cible(s)	Tous les personnels lors de leur prise de poste				
Pilote	DGA transition				
Contributeur(s)	Présidence / Cabinet Direction générale des services Composantes DRH DGA recherche / Direction des laboratoires				
Echéance	Annuel	2025 / 2026	2026 / 2027	2027 / 2028	2028 et +
Indicateur	Réalisé / Non réalisé	Quantitatif		Qualitatif	
	<p><b>Quantitatifs :</b> Pourcentage de personnes informés / nouveaux personnels sur l'année universitaire</p> <p><b>Qualitatifs :</b> Taux de satisfaction à l'issue des temps d'accueil Niveau de connaissance des engagements transition mesuré a posteriori</p>				

**AXE 2 - FORMATION & ENSEIGNEMENT**

-----  
**ORIENTATION 2 – FORMER 100% DES ETUDIANTS**

Numéro	221	ODD			
Intitulé	Evaluer l'impact du socle commun de connaissances et de compétences				
Objectif(s)	Identifier les forces et les axes d'amélioration du dispositif pour renforcer sa pertinence et son efficacité Alimenter une démarche d'amélioration continue, en lien avec les retours des étudiants et des équipes pédagogiques				
Public(s) cible(s)	Étudiants Enseignants mobilisés sur ce socle				
Pilote	Centre d'appui aux enseignements				
Contributeur(s)	Composantes Équipes pédagogiques Observatoire de la vie étudiante et de la réussite				
Echéance	Annuel	2025 / 2026	2026 / 2027	2027 / 2028	2028 et +
Indicateur	Réalisé / Non réalisé	Quantitatif		Qualitatif	
	<p><b>Quantitatifs :</b> Taux de participation aux enquêtes ou entretiens Nombre de modules ou parcours évalués</p> <p><b>Qualitatifs :</b> Degré d'évolution des connaissances, compétences et postures liées à la transition Retours des équipes pédagogiques sur l'impact observé</p>				

**AXE 2 - FORMATION & ENSEIGNEMENT**

-----  
**ORIENTATION 2 – FORMER 100% DES ETUDIANTS**

Numéro	222	ODD			
Intitulé	Proposer un programme de FTLVE (formation tout au long de la vie de l'étudiant) du L au D en continuité avec le socle commun de connaissances				
Objectif(s)	Renforcer la compréhension des enjeux de transition Assurer la continuité et la cohérence avec le socle commun de connaissances tout au long de la formation Favoriser l'acquisition de compétences transversales et spécialisées nécessaires pour répondre aux défis sociaux et environnementaux actuels Développer une approche personnalisée de la formation en fonction des besoins des étudiants et des professionnels				
Public(s) cible(s)	Professionnels en reconversion ou en activité désirant développer ou actualiser leurs compétences Chercheurs d'emploi à la recherche de nouvelles qualifications Partenaires sociaux, entreprises et collectivités impliquées dans des projets de transition				
Pilote	DGA Formation				
Contributeur(s)	DGA transition Réseau des BU				
Echéance	Annuel	2025 / 2026	2026 / 2027	2027 / 2028	2028 et +
Indicateur	Réalisé / Non réalisé	Quantitatif		Qualitatif	
	<p><b>Quantitatifs :</b> Taux de participation des étudiants et des professionnels dans le programme. Nombre de modules et parcours certifiants ou diplômants créés Taux de réussite ou de certification obtenue</p> <p><b>Qualitatifs :</b> Retours des enseignants et formateurs sur la pertinence des contenus et des méthodes pédagogiques</p>				

**AXE 2 - FORMATION & ENSEIGNEMENT**

-----  
**ORIENTATION 2 – FORMER 100% DES ETUDIANTS**

Numéro	223	ODD			
Intitulé	Intégrer les enjeux de transition écologique et sociale dans le cadre de la refonte des maquettes en tenant compte de l'interdisciplinarité				
Objectif(s)	Ancrer la transition dans les contenus pédagogiques de manière structurelle et pérenne Encourager les approches pluri- et transdisciplinaires autour des défis environnementaux et sociaux Garantir que chaque étudiant ait des enseignements liés à la transition dans son parcours disciplinaire				
Public(s) cible(s)	Etudiants				
Pilote	DGA Formation				
Contributeur(s)	DGA Transition Composantes				
Echéance	Annuel	2025 / 2026	2026 / 2027	2027 / 2028	2028 et +
Indicateur	Réalisé / Non réalisé	Quantitatif		Qualitatif	
	<p><b>Quantitatifs :</b> Nombre de maquettes intégrant des enseignements liés à la transition Nombre de formations abordant la transition dans une approche interdisciplinaire</p> <p><b>Qualitatifs :</b> Niveau d'intégration des enjeux dans les objectifs pédagogiques Retours des équipes et des étudiants sur la pertinence des enseignements</p>				

**AXE 2 - FORMATION & ENSEIGNEMENT**

-----  
**ORIENTATION 3 – SENSIBILISER ET CONSEILLER LES ETUDIANTS**

Numéro	231	ODD			
Intitulé	Reconnaitre l'engagement étudiant (Open Badge)				
Objectif(s)	<p>Valoriser les engagements extra-académiques des étudiants liés à la transition écologique et sociale</p> <p>Encourager et rendre visible les initiatives étudiantes citoyennes ou responsables</p> <p>Formaliser des modalités de reconnaissance transversales et lisibles, à l'échelle de l'établissement</p>				
Public(s) cible(s)	Étudiants engagés dans des projets associatifs, citoyens, de sensibilisation ou d'innovation sociale				
Pilote	DGA Vie étudiante				
Contributeur(s)	<p>DGA formation</p> <p>DGA transition</p> <p>Composantes</p> <p>Parlement étudiant &amp; Associations étudiantes</p> <p>Partenaires externes</p>				
Echéance	Annuel	2025 / 2026	2026 / 2027	2027 / 2028	2028 et +
Indicateur	Réalisé / Non réalisé	Quantitatif		Qualitatif	
	<p><b>Quantitatif</b></p> <p>Nombre d'Open Badges délivrés</p> <p>Nombre d'étudiants bénéficiaires</p> <p><b>Qualitatifs :</b></p> <p>Types d'engagements reconnus</p> <p>Degré de satisfaction des étudiants et de reconnaissance par les employeurs</p>				

**AXE 2 - FORMATION & ENSEIGNEMENT**

-----  
**ORIENTATION 3 – SENSIBILISER ET CONSEILLER LES ETUDIANTS**

Numéro	232	ODD			
Intitulé	Favoriser la mise à disposition de ressources et d'outils au service de l'engagement des étudiants				
Objectif(s)	<p>Offrir aux étudiants des ressources pédagogiques, méthodologiques et logistiques pour faciliter leurs actions citoyennes, associatives ou de sensibilisation</p> <p>Développer l'accès à des outils mutualisés pour monter des projets en lien avec la transition écologique et sociale</p> <p>Encourager l'autonomie et l'initiative en assurant un environnement propice à l'engagement</p>				
Public(s) cible(s)	Étudiants				
Pilote	DGA Vie étudiante / DGA formation				
Contributeur(s)	Réseau des BU CY Générations DGA Transition Réseau des correspondants Parlement étudiant & Associations étudiantes Partenaires institutionnels et associatifs				
Echéance	Annuel	2025 / 2026	2026 / 2027	2027 / 2028	2028 et +
Indicateur	Réalisé / Non réalisé	Quantitatif		Qualitatif	
	<p><b>Quantitatifs :</b>  Nombre de ressources et outils accessibles  Nombre de demandes de financement CY Générations</p> <p><b>Qualitatifs :</b>  Niveau de satisfaction des usagers  Typologie des projets facilitée par ces outils</p>				

**AXE 2 - FORMATION & ENSEIGNEMENT**

-----  
**ORIENTATION 3 – SENSIBILISER ET CONSEILLER LES ETUDIANTS**

Numéro	233	ODD			
Intitulé	Sensibiliser et accompagner à l'existence et au fonctionnement de l'intrapreneuriat pour mener des projets tournés vers la transition socio-écologique				
Objectif(s)	Faire connaître l'intrapreneuriat comme voie d'engagement professionnel dans la transition Accompagner les étudiants dans la création et le déploiement de projets à impact au sein de structures existantes (entreprises, collectivités, associations) Valoriser les projets intrapreneuriaux tournés vers l'innovation sociale et environnementale				
Public(s) cible(s)	Étudiants de tous niveaux Diplômés en recherche d'un projet professionnel porteur de sens Enseignants Partenaires socio-économiques (entreprises, collectivités...)				
Pilote	CY Entreprendre				
Contributeur(s)	DGA Transition Composantes Incubateurs, pépinières (La Turbine) Partenaires économiques et associatifs				
Echéance	Annuel	2025 / 2026	2026 / 2027	2027 / 2028	2028 et +
Indicateur	Réalisé / Non réalisé	Quantitatif		Qualitatif	
	<b>Quantitatifs :</b> Nombre de participants aux dispositifs Nombre de projets accompagnés <b>Qualitatifs :</b> Évaluation de l'impact social/environnemental des projets Retours d'expérience des bénéficiaires et des structures partenaires				

**AXE 2 - FORMATION & ENSEIGNEMENT**

-----  
**ORIENTATION 3 – SENSIBILISER ET CONSEILLER LES ETUDIANTS**

Numéro	234	ODD			
Intitulé	Soutenir des espaces physiques et des programmes dédiés basés sur l'approche MDE (Maker, Designer, Entrepreneur)				
Objectif(s)	<p>Offrir aux étudiants un environnement propice à l'expérimentation et à l'innovation responsable</p> <p>Favoriser l'apprentissage par le faire, le design de solutions concrètes et l'entrepreneuriat à impact</p> <p>Accompagner le prototypage de projets durables en lien avec les enjeux de transition écologique et sociale</p>				
Public(s) cible(s)	<p>Étudiants de toutes disciplines</p> <p>Enseignants-chercheurs souhaitant intégrer des approches MDE dans leurs enseignements</p> <p>Acteurs du territoire (entreprises, collectivités, associations)</p>				
Pilote	Réseau des FACLABs				
Contributeur(s)	<p>DGA Vie étudiante</p> <p>CY Générations</p> <p>CY école de design</p> <p>Partenaires locaux</p>				
Echéance	Annuel	2025 / 2026	2026 / 2027	2027 / 2028	2028 et +
Indicateur	Réalisé / Non réalisé	Quantitatif		Qualitatif	
	<p><b>Quantitatifs :</b></p> <p>Nombre d'espaces MDE actifs</p> <p>Nombre de projets ou prototypes réalisés</p> <p>Nombre de participants</p> <p><b>Qualitatifs :</b></p> <p>Retours d'usagers (étudiants, partenaires)</p> <p>Capacité d'inspiration et de répliquabilité des initiatives</p>				

**AXE 3 – RECHERCHE & INNOVATION**

-----  
**ORIENTATION 1 – SENSIBILISER A L'IMPACT ENVIRONNEMENTAL DE LA RECHERCHE**

Numéro	311	ODD			
Intitulé	Généraliser la réalisation de bilans carbone du fonctionnement des laboratoires				
Objectif(s)	Sensibiliser les équipes de recherche à leur empreinte carbone. Identifier les principaux postes d'émissions (mobilité, énergie, matériel, etc.). Outiller les laboratoires pour engager des démarches de réduction de leur impact environnemental. Participer à la stratégie bas carbone de l'établissement				
Public(s) cible(s)	Laboratoires de recherche				
Pilote	DGA Transition / DGA recherche				
Contributeur(s)	Direction du patrimoine immobilier Direction Hygiène Sécurité et Environnement Direction des Affaires Financières Service des achats et marchés publics Agence comptable DRH Prestation externe (exemple Labos 1point5)				
Echéance	Annuel	2025 / 2026	2026 / 2027	2027 / 2028	2028 et +
Indicateur	Réalisé / Non réalisé	Quantitatif		Qualitatif	
	Nombre de laboratoires ayant réalisé un bilan carbone				

**AXE 3 – RECHERCHE & INNOVATION**

-----  
**ORIENTATION 1 – SENSIBILISER A L'IMPACT ENVIRONNEMENTAL DE LA RECHERCHE**

Numéro	312	ODD			
Intitulé	Se doter de référents transition au sein des labos et constituer un réseau spécifique				
Objectif(s)	Ancrer les enjeux de transition dans les pratiques quotidiennes de la recherche Favoriser la circulation des informations, des initiatives et des retours d'expérience Appuyer les actions de sensibilisation, de formation, et de transformation écologique dans les laboratoires				
Public(s) cible(s)	Laboratoires de recherche				
Pilote	DGA transition / DGA recherche				
Contributeur(s)	Recours prestation externe (exemple Labos 1point5)				
Echéance	Annuel	2025 / 2026	2026 / 2027	2027 / 2028	2028 et +
Indicateur	Réalisé / Non réalisé	Quantitatif		Qualitatif	
	Nombre de laboratoires disposant d'un référent Nombre de rencontres et taux de participation				

**AXE 3 – RECHERCHE & INNOVATION**

-----  
**ORIENTATION 1 – SENSIBILISER A L'IMPACT ENVIRONNEMENTAL DE LA RECHERCHE**

Numéro	313	ODD			
Intitulé	Intégrer un paragraphe sur la transition dans le règlement intérieur des laboratoires				
Objectif(s)	Formaliser l'engagement des laboratoires en matière de transition écologique Donner un cadre partagé à l'échelle de l'établissement Encourager la cohérence entre les pratiques de recherche et les objectifs de durabilité Valoriser les démarches déjà engagées par certains laboratoires				
Public(s) cible(s)	Laboratoires de recherche				
Pilote	DGA transition / DGA recherche				
Contributeur(s)	Conseil des directeurs de laboratoire Référénts transition des laboratoires (action 312) Pôle juridique				
Echéance	Annuel	2025 / 2026	2026 / 2027	2027 / 2028	2028 et +
Indicateur	Réalisé / Non réalisé		Quantitatif		Qualitatif

**AXE 3 – RECHERCHE & INNOVATION**

-----  
**ORIENTATION 2 – SOUTENIR LA DIFFUSION ET LE TRANSFERT**

Numéro	321	ODD			
Intitulé	Développer des appels à projets favorisant l'interdisciplinarité et la collaboration entre les structures de recherche				
Objectif(s)	Encourager des projets de recherche croisant plusieurs disciplines autour des enjeux de transition Favoriser la mutualisation des compétences, équipements et expertises Stimuler l'innovation responsable au sein de l'université Créer des synergies entre recherche fondamentale et recherche appliquée				
Public(s) cible(s)	Laboratoires de recherche Enseignants-chercheurs Doctorants et doctorantes				
Pilote	DGA recherche / CY Générations				
Contributeur(s)	DGA Transition Référénts transition des laboratoires (action 312) Membres du consortium CY Générations				
Echéance	Annuel	2025 / 2026	2026 / 2027	2027 / 2028	2028 et +
Indicateur	Réalisé / Non réalisé	Quantitatif		Qualitatif	
	<p><b>Quantitatif :</b>                      Nombre de projets financés                      Montants attribués                      Nombre de structures impliquées par projet</p> <p><b>Qualitatif :</b>                      Niveau d'interdisciplinarité des projets                      Retombées des projets (publications, partenariats, transferts)                      Retour d'expérience des porteurs de projets</p>				

**AXE 3 – RECHERCHE & INNOVATION**

-----  
**ORIENTATION 2 – SOUTENIR LA DIFFUSION ET LE TRANSFERT**

Numéro	322	ODD			
Intitulé	Financer des chaires d'innovation avec des partenaires non académiques				
Objectif(s)	Structurer des projets de recherche et de formation à fort ancrage territorial ou thématique Renforcer la coopération entre université, entreprises, collectivités et tissu associatif Favoriser l'innovation ouverte et responsable Consolider la reconnaissance et la visibilité des travaux interdisciplinaires Attirer des financements externes autour de la transition				
Public(s) cible(s)	Enseignants-chercheurs Partenaires socio-économiques (entreprises, collectivités, fondations) Doctorants et post-doctorants				
Pilote	CY Générations				
Contributeur(s)	DGA recherche CY Transfer CY Fondation DGA Transition				
Echéance	Annuel	2025 / 2026	2026 / 2027	2027 / 2028	2028 et +
Indicateur	Réalisé / Non réalisé	Quantitatif		Qualitatif	
	Financement de 4 à 9 chaires partenariales sur la durée du PIA4 CY Générations				

**AXE 3 – RECHERCHE & INNOVATION**

-----  
**ORIENTATION 2 – SOUTENIR LA DIFFUSION ET LE TRANSFERT**

Numéro	323	ODD			
Intitulé	Soutenir la culture scientifique via les Sciences avec et pour la Société				
Objectif(s)	Promouvoir une science ouverte, compréhensible et accessible au plus grand nombre Encourager l'implication des citoyens dans les démarches scientifiques Renforcer le lien entre la recherche académique et les enjeux de société Développer des dispositifs participatifs et éducatifs ancrés sur le territoire				
Public(s) cible(s)	Grand public				
Pilote	DGA recherche				
Contributeur(s)	Laboratoires de recherche Composantes, directions et services CY Transfer DGA Transition Direction de la communication Collectivités territoriales Acteurs associatifs				
Echéance	Annuel	2025 / 2026	2026 / 2027	2027 / 2028	2028 et +
Indicateur	Réalisé / Non réalisé	Quantitatif		Qualitatif	
	<b>Quantitatif :</b> Nombre de projets SAPs soutenus ou labellisés Nombre de participants aux événements science-société Taux d'implication des laboratoires dans des projets de diffusion <b>Qualitatif :</b> Diversité des publics touchés Degré d'implication citoyenne dans les projets Qualité du dialogue entre chercheurs et société civile				

**AXE 3 – RECHERCHE & INNOVATION**

-----  
**ORIENTATION 2 – SOUTENIR LA DIFFUSION ET LE TRANSFERT**

Numéro	324	ODD			
Intitulé	Valoriser l'innovation durable (CY Transfer)				
Objectif(s)	<p>Identifier, accompagner et diffuser les projets d'innovation en lien avec la transition écologique et sociale</p> <p>Renforcer les passerelles entre recherche, entrepreneuriat et transition</p> <p>Positionner CY comme acteur clé de l'innovation à impact</p> <p>Favoriser les collaborations avec les écosystèmes économiques, sociaux et territoriaux</p>				
Public(s) cible(s)	<p>Entreprises et start-ups à impact</p> <p>Collectivités et structures de l'ESS</p> <p>Chercheurs et personnels de laboratoire</p> <p>Étudiants porteurs de projets</p>				
Pilote	CY Transfer				
Contributeur(s)	<p>Laboratoires de recherche</p> <p>Incubateurs / Pépites</p> <p>Partenaires économiques et institutionnels</p> <p>Étudiants entrepreneurs via CY Entreprendre</p> <p>DGA Transition</p>				
Echéance	Annuel	2025 / 2026	2026 / 2027	2027 / 2028	2028 et +
Indicateur	Réalisé / Non réalisé	Quantitatif		Qualitatif	
	<p><b>Quantitatif :</b></p> <p>Nombre de projets valorisés répondant à des enjeux durables</p> <p>Part des contrats/licences incluant un volet RSE/environnement</p> <p><b>Qualitatif :</b></p> <p>Degré d'intégration des critères de durabilité dans les dispositifs d'accompagnement</p> <p>Retours d'expérience des porteurs de projets</p>				

**AXE 4 – POLITIQUE ENVIRONNEMENTALE**

-----

**ORIENTATION 1 – CONNAITRE ET PRESERVER LES ESPACES VERTS DES CAMPUS**

Numéro	411	ODD			
Intitulé	Identifier, caractériser et quantifier les espaces verts et les arbres sur et autour des sites universitaires				
Objectif(s)	Disposer d'un état des lieux précis du patrimoine végétal des campus de CY Mieux connaître les espaces végétalisés pour orienter les politiques de gestion et de préservation Valoriser la biodiversité existante dans une logique de protection et de sensibilisation				
Public(s) cible(s)	Personnel & Etudiants				
Pilote	DPI / DGA transition				
Contributeur(s)	Chaire Biodiversité Etudiants Collectivités territoriales, associations environnementales				
Echéance	Annuel	2025 / 2026	2026 / 2027	2027 / 2028	2028 et +
Indicateur	Réalisé / Non réalisé		Quantitatif		Qualitatif
	<p><b>Quantitatif :</b>            Nombre d'arbres et surfaces végétalisées identifiés            Nombre de sites cartographiés</p> <p><b>Qualitatif :</b>            Niveau de précision des données</p>				

**AXE 4 – POLITIQUE ENVIRONNEMENTALE**

-----

**ORIENTATION 1 – CONNAITRE ET PRESERVER LES ESPACES VERTS DES CAMPUS**

Numéro	412	ODD			
Intitulé	Préserver les espaces verts et leur biodiversité, favoriser l'arborisation (sous réserve des contraintes techniques)				
Objectif(s)	<p>Maintenir et renforcer la présence de trames vertes sur les sites universitaires</p> <p>Protéger les écosystèmes existants et promouvoir une gestion écologique des espaces verts</p> <p>Développer l'arborisation dans une logique de résilience urbaine et de confort climatique, en tenant compte des spécificités techniques et d'usages des lieux</p>				
Public(s) cible(s)	Personnel & Etudiants				
Pilote	DPI				
Contributeur(s)	<p>DGA transition</p> <p>Chaire biodiversité</p> <p>Service des achats et marchés publics</p> <p>Etudiants et personnels impliqués</p>				
Echéance	Annuel	2025 / 2026	2026 / 2027	2027 / 2028	2028 et +
Indicateur	Réalisé / Non réalisé	Quantitatif		Qualitatif	
	<p><b>Quantitatif :</b></p> <p>Nombre de plantations réalisées</p> <p>Surfaces concernées</p> <p><b>Qualitatif :</b></p> <p>Evaluation / Adaptation du marché d'entretien des espaces verts</p> <p>Prise en compte des contraintes d'usage et d'entretien</p> <p>Impact sur la biodiversité locale</p>				

**AXE 4 – POLITIQUE ENVIRONNEMENTALE**

-----  
**ORIENTATION 1 – CONNAITRE ET PRESERVER LES ESPACES VERTS DES CAMPUS**

Numéro	413	ODD			
Intitulé	Animer la chaire biodiversité				
Objectif(s)	<p>Renforcer la visibilité et la dynamique de la chaire biodiversité à l'échelle du territoire</p> <p>Valoriser les recherches interdisciplinaires sur la biodiversité et les ressources naturelles</p> <p>Sensibiliser la communauté universitaire aux enjeux liés à la préservation de la biodiversité</p> <p>Valoriser des sous-produits de l'agriculture</p> <p>Organiser une journée thématique sur la biodiversité moléculaire et les produits naturels</p>				
Public(s) cible(s)	<p>Partenaires scientifiques et institutionnels</p> <p>Étudiants et enseignants-chercheurs</p> <p>Acteurs du monde agricole et du tissu économique local</p>				
Pilote	Chaire biodiversité				
Contributeur(s)	<p>CY Fondation</p> <p>DGA recherche</p> <p>Partenaires socio-économiques</p>				
Echéance	Annuel	2025 / 2026	2026 / 2027	2027 / 2028	2028 et +
Indicateur	Réalisé / Non réalisé	Quantitatif		Qualitatif	
	<p><b>Quantitatif :</b></p> <p>Nombre de projets ou actions menés</p> <p>Nombre de participants aux événements</p> <p><b>Qualitatif :</b></p> <p>Retombées scientifiques, pédagogiques ou territoriales des travaux engagés</p>				

**AXE 4 – POLITIQUE ENVIRONNEMENTALE**

-----

**ORIENTATION 2 – PROMOUVOIR DES DEPLACEMENTS SOBRES ET RESPONSABLES**

Numéro	421	ODD			
Intitulé	Elaborer une charte des déplacements responsables intégrant les enjeux bas carbone				
Objectif(s)	Encourager l'adoption de pratiques de mobilité plus durables au sein de la communauté universitaire Réduire les émissions de gaz à effet de serre liées aux déplacements professionnels et domicile-travail Proposer un cadre partagé pour orienter les décisions individuelles et collectives en matière de mobilité				
Public(s) cible(s)	Personnel et étudiants				
Pilote	DGA Transition				
Contributeur(s)	Présidence & Cabinet Direction générale des services Composantes, directions et services DPI, DRH, Direction des affaires financières, Agence comptable				
Echéance	Annuel	2025 / 2026	2026 / 2027	2027 / 2028	2028 et +
Indicateur	Réalisé / Non réalisé		Quantitatif		Qualitatif
	<b>Réalisé / Non réalisé :</b> Elaboration de la charte et validation par les instances <b>Quantitatif :</b> Evaluation du coût carbone des déplacements				

**AXE 4 – POLITIQUE ENVIRONNEMENTALE**

-----

**ORIENTATION 2 – PROMOUVOIR DES DEPLACEMENTS SOBRES ET RESPONSABLES**

Numéro	422	ODD			
Intitulé	Déployer des parkings abrités, sécurisés et équipés sur l'ensemble des sites en faveur de la mobilité douce (vélos, trottinettes, bornes de réparation...)				
Objectif(s)	Favoriser l'usage quotidien de modes de transport actifs et non polluants Améliorer l'attractivité des déplacements à vélo ou en trottinette en garantissant sécurité et confort Réduire la dépendance à la voiture individuelle sur les trajets domicile-campus				
Public(s) cible(s)	Personnel & Etudiants Visiteurs réguliers des campus				
Pilote	DGA Transition				
Contributeur(s)	CY Générations DPI CY Campus Direction de la communication Collectivités territoriales partenaires Cabinet d'étude mobilité Etudiants				
Echéance	Annuel	2025 / 2026	2026 / 2027	2027 / 2028	2028 et +
Indicateur	Réalisé / Non réalisé	Quantitatif		Qualitatif	
	<p><b>Quantitatif :</b> Nombre et nature des capacités d'accueil totale par site Atteindre 2,5% des étudiants utilisant un vélo ou équivalent (COMP)</p> <p><b>Qualitatif :</b> Fréquentation observée des équipements</p>				

**AXE 4 – POLITIQUE ENVIRONNEMENTALE**

-----

**ORIENTATION 2 – PROMOUVOIR DES DEPLACEMENTS SOBRES ET RESPONSABLES**

Numéro	423	ODD			
Intitulé	Densifier le maillage des bornes de recharge et rechercher des financements				
Objectif(s)	Accompagner la transition vers une mobilité électrique plus responsable Offrir un service adapté aux usagers Faciliter l'installation progressive de bornes en identifiant des opportunités de financement				
Public(s) cible(s)	Personnel & Etudiants Visiteurs occasionnels des campus				
Pilote	DPI				
Contributeur(s)	DGA Transition CY Campus Pôle juridique Direction des affaires financières & Agence comptable Service des achats et marchés publics				
Echéance	Annuel	2025 / 2026	2026 / 2027	2027 / 2028	2028 et +
Indicateur	Réalisé / Non réalisé	Quantitatif		Qualitatif	
	<b>Quantitatif :</b> Nombre total de bornes installées et en activité par site Taux de couverture des besoins identifiés <b>Qualitatif :</b> Accessibilité et compatibilité des bornes				

**AXE 4 – POLITIQUE ENVIRONNEMENTALE**

-----

**ORIENTATION 2 – PROMOUVOIR DES DEPLACEMENTS SOBRES ET RESPONSABLES**

Numéro	424	ODD			
Intitulé	Rationaliser la flotte CY (mutualisation, remplacement des véhicules thermiques, flotte de vélos, vélos cargo...)				
Objectif(s)	Optimiser l'usage de la flotte de véhicules de l'établissement en réduisant son empreinte environnementale Diminuer la dépendance aux véhicules thermiques par une stratégie progressive de renouvellement Promouvoir des solutions de transport alternatives adaptées aux besoins logistiques et de déplacement				
Public(s) cible(s)	Services internes et composantes dotés d'un véhicule Usagers ponctuels de la flotte				
Pilote	DPI				
Contributeur(s)	Présidence & Cabinet Composantes, directions et services DGA Transition				
Echéance	Annuel	2025 / 2026	2026 / 2027	2027 / 2028	2028 et +
Indicateur	Réalisé / Non réalisé	Quantitatif		Qualitatif	
	<b>Quantitatif :</b> Part de véhicules non thermiques dans la flotte Nombre de véhicules mutualisés <b>Qualitatif :</b> Suivi du plan de renouvellement et d'équipement				

**AXE 4 – POLITIQUE ENVIRONNEMENTALE**

-----  
**ORIENTATION 2 – PROMOUVOIR DES DEPLACEMENTS SOBRES ET RESPONSABLES**

Numéro	425	ODD			
Intitulé	Créer sur le site Internet transition une rubrique d'information covoiturage permettant d'identifier les aides et les plateformes existantes				
Objectif(s)	Faciliter l'accès à l'information sur les dispositifs de covoiturage disponibles Encourager les pratiques de mobilité partagée parmi les usagers de l'université Contribuer à la réduction des émissions liées aux déplacements domicile-travail et inter-sites				
Public(s) cible(s)	Personnel & Etudiants				
Pilote	DGA transition				
Contributeur(s)	Direction de la Communication DRH				
Echéance	Annuel	2025 / 2026	2026 / 2027	2027 / 2028	2028 et +
Indicateur	Réalisé / Non réalisé		Quantitatif		Qualitatif
	<b>Réalisé / Non réalisé :</b> Mise en ligne de la rubrique & Actualisation régulière <b>Quantitatif :</b> Nombre de visites de la page				

**AXE 4 – POLITIQUE ENVIRONNEMENTALE**

-----  
**ORIENTATION 2 – PROMOUVOIR DES DEPLACEMENTS SOBRES ET RESPONSABLES**

Numéro	426	ODD			
Intitulé	Soutenir les projets de mobilité inter-sites				
Objectif(s)	Encourager des solutions de transport partagées ou bas carbone entre les différents sites de l'établissement Réduire l'empreinte carbone liée aux déplacements professionnels et pédagogiques Favoriser l'accessibilité des sites pour tous les publics				
Public(s) cible(s)	Personnel & Etudiants Visiteurs ponctuels				
Pilote	CY Campus / CACP				
Contributeur(s)	Collectivités territoriales Présidence & Cabinet DGA transition DPI				
Echéance	Annuel	2025 / 2026	2026 / 2027	2027 / 2028	2028 et +
Indicateur	Réalisé / Non réalisé	Quantitatif		Qualitatif	
	<b>Quantitatif :</b> Nombre de projets identifiés, en cours d'instruction et réalisés				

**AXE 4 – POLITIQUE ENVIRONNEMENTALE**

-----  
**ORIENTATION 3 – INTEGRER LA SOBRIETE ENERGETIQUE DES BATIMENTS ET DEVELOPPER  
L'UTILISATION D'ENERGIES RENOUVELABLES**

Numéro	431	ODD			
Intitulé	Finaliser les audits énergétiques et les diagnostics de performance énergétique des bâtiments (DPE)				
Objectif(s)	Obtenir une vision précise de la consommation énergétique de l'ensemble du parc immobilier Identifier les priorités d'intervention pour réduire les consommations Se conformer aux exigences réglementaires en matière de transition énergétique				
Public(s) cible(s)	Personnel & Etudiants DPI				
Pilote	DPI				
Contributeur(s)	Bureau d'étude externe				
Echéance	Annuel	2025 / 2026	2026 / 2027	2027 / 2028	2028 et +
Indicateur	Réalisé / Non réalisé		Quantitatif		Qualitatif
	<b>Réalisé / Non réalisé :</b> Pourcentage de réalisation des DPE sur le parc immobilier concerné <b>Quantitatif :</b> Nombre de bâtiments diagnostiqués / Surface concernée <b>Qualitatif :</b> Niveau de précision des recommandations issues des DPE / Utilisation des résultats dans les plans d'action				

**AXE 4 – POLITIQUE ENVIRONNEMENTALE**

-----  
**ORIENTATION 3 – INTEGRER LA SOBRIETE ENERGETIQUE DES BATIMENTS ET DEVELOPPER  
L'UTILISATION D'ENERGIES RENOUVELABLES**

Numéro	432	ODD			
Intitulé	Améliorer les performances énergétiques des bâtiments (GTB, relamping...)				
Objectif(s)	Réduire durablement la consommation énergétique du patrimoine bâti Diminuer l’empreinte carbone des bâtiments universitaires Prioriser les investissements en fonction des diagnostics réalisés				
Public(s) cible(s)	Personne & Etudiants				
Pilote	DPI				
Contributeur(s)	Direction des affaires financières Service des achats et des marchés publics Gestionnaires des sites Prestataires				
Echéance	Annuel	2025 / 2026	2026 / 2027	2027 / 2028	2028 et +
Indicateur	Réalisé / Non réalisé		Quantitatif		Qualitatif
	<b>Quantitatif :</b> Nombre et nature des travaux par année Économies d’énergie (kWh, % d’amélioration)				

**AXE 4 – POLITIQUE ENVIRONNEMENTALE**

-----  
**ORIENTATION 3 – INTEGRER LA SOBRIETE ENERGETIQUE DES BATIMENTS ET DEVELOPPER  
L'UTILISATION D'ENERGIES RENOUVELABLES**

Numéro	433	ODD			
Intitulé	Intégrer ou favoriser des énergies renouvelables ou bas carbone (géothermie, photovoltaïques, réseau de chaleur urbain)				
Objectif(s)	Réduire la dépendance aux énergies fossiles Favoriser l'autonomie énergétique des bâtiments universitaires Contribuer à la décarbonation des usages énergétiques				
Public(s) cible(s)	Usagers des bâtiments				
Pilote	DPI				
Contributeur(s)	DGA transition Direction des affaires financières Service des achats et des marchés publics Bureaux d'études & AMO spécialisés Collectivités territoriales Partenaires institutionnels et énergétiques Fournisseurs d'énergie				
Echéance	Annuel	2025 / 2026	2026 / 2027	2027 / 2028	2028 et +
Indicateur	Réalisé / Non réalisé	Quantitatif		Qualitatif	
	<b>Quantitatif :</b> Nombre et nature des d'installations Calcul du Mix énergétique Puissance installée (kWc ou MW) Part d'énergie renouvelable dans la consommation				

**AXE 4 – POLITIQUE ENVIRONNEMENTALE**

-----  
**ORIENTATION 3 – INTEGRER LA SOBRIETE ENERGETIQUE DES BATIMENTS ET DEVELOPPER  
L'UTILISATION D'ENERGIES RENOUVELABLES**

Numéro	434	ODD	  		
Intitulé	Viser des labélisations ou certifications environnementales pour les bâtiments nouveaux (exemple labélisation "bâtiment durable francilien" pour le projet Hirsch)				
Objectif(s)	Garantir la qualité environnementale des nouvelles constructions Intégrer dès la conception les exigences de durabilité et de performance énergétique Valoriser l'engagement environnemental de l'établissement à travers des reconnaissances externes				
Public(s) cible(s)	Usagers des futurs bâtiments				
Pilote	Chargée de projet				
Contributeur(s)	DGA Infra DGA Transition Région Île-de-France AMO environnementaux, bureaux de contrôle Partenaires publics ou privés impliqués dans les projets immobiliers				
Echéance	Annuel	2025 / 2026	2026 / 2027	2027 / 2028	2028 et +
Indicateur	Réalisé / Non réalisé		Quantitatif		Qualitatif
	<b>Réalisé / Non réalisé :</b> Démarches de certification ou de labélisation engagées / obtenues <b>Qualitatif :</b> Niveau de performance atteint Plus-value environnementale reconnue				

**AXE 4 – POLITIQUE ENVIRONNEMENTALE**

-----  
**ORIENTATION 3 – INTEGRER LA SOBRIETE ENERGETIQUE DES BATIMENTS ET DEVELOPPER  
L'UTILISATION D'ENERGIES RENOUVELABLES**

Numéro	435	ODD			
Intitulé	Rationaliser le parc immobilier conformément au SPSI				
Objectif(s)	Réduire l’empreinte énergétique et environnementale du patrimoine bâti Optimiser l’usage des surfaces et des équipements en cohérence avec les besoins réels Contribuer à une gestion durable du patrimoine immobilier à travers la mise en œuvre du Schéma Pluriannuel de Stratégie Immobilière (SPSI)				
Public(s) cible(s)	Usagers des Campus				
Pilote	DGA Infra				
Contributeur(s)	Présidence Composantes, directions et services AMO spécialisés				
Echéance	Annuel	2025 / 2026	2026 / 2027	2027 / 2028	2028 et +
Indicateur	Réalisé / Non réalisé	Quantitatif		Qualitatif	
	<b>Quantitatif :</b> Taux d’occupation des locaux par site				

**AXE 4 – POLITIQUE ENVIRONNEMENTALE**

-----  
**ORIENTATION 4 – MENER UNE POLITIQUE DE GESTION DES DECHETS RESPONSABLES ET  
 DEVELOPPER L’ECONOMIE CIRCULAIRE**

Numéro	441	ODD			
Intitulé	Massifier et encourager les ateliers de réparation et recyclerie				
Objectif(s)	Favoriser la réutilisation et l’allongement de la durée de vie des équipements Promouvoir une culture de la réparation auprès des usagers du campus Réduire les volumes de déchets produits et valoriser les filières de seconde main				
Public(s) cible(s)	Personnel & Étudiants				
Pilote	DGA Transition				
Contributeur(s)	Composantes, directions et services DPI DGA Vie étudiante Associations étudiantes et collectifs engagés				
Echéance	Annuel	2025 / 2026	2026 / 2027	2027 / 2028	2028 et +
Indicateur	Réalisé / Non réalisé	Quantitatif		Qualitatif	
	<b>Quantitatif :</b> Nombre d’ateliers organisés Volume d’objets réparés ou réemployés <b>Qualitatif :</b> Niveau d’appropriation par les publics Diversité des objets concernés				

**AXE 4 – POLITIQUE ENVIRONNEMENTALE**

-----  
**ORIENTATION 4 – MENER UNE POLITIQUE DE GESTION DES DECHETS RESPONSABLES ET  
 DEVELOPPER L’ECONOMIE CIRCULAIRE**

Numéro	442	ODD			
Intitulé	Engager une politique de réduction des déchets				
Objectif(s)	Réduire à la source la production de déchets, en particulier les déchets non recyclables Encourager les bonnes pratiques individuelles et collectives (tri, réemploi, compostage, zéro plastique, etc.) Mettre en œuvre des actions concrètes pour limiter l’usage de consommables à usage unique				
Public(s) cible(s)	Personnel & Etudiants				
Pilote	DGA transition / DPI				
Contributeur(s)	Direction de la Communication Prestataire Services de collecte CROUS				
Echéance	Annuel	2025 / 2026	2026 / 2027	2027 / 2028	2028 et +
Indicateur	Réalisé / Non réalisé	Quantitatif		Qualitatif	
	<b>Quantitatif :</b> Volume de déchets évités Nombre d’actions de sensibilisation ou de formation menées				

**AXE 4 – POLITIQUE ENVIRONNEMENTALE**

-----  
**ORIENTATION 4 – MENER UNE POLITIQUE DE GESTION DES DECHETS RESPONSABLES ET  
 DEVELOPPER L’ECONOMIE CIRCULAIRE**

Numéro	443	ODD			
Intitulé	Optimiser la gestion sélective des déchets				
Objectif(s)	Améliorer le tri à la source sur l’ensemble des sites Renforcer la lisibilité et l’accessibilité des dispositifs de tri pour tous les usagers Harmoniser les pratiques avec les exigences des prestataires et collectivités territoriales Augmenter les taux de valorisation matière et organique				
Public(s) cible(s)	Personnels & Étudiants				
Pilote	DPI / DHSE / DGA transition				
Contributeur(s)	Composantes, directions et services Direction de la communication				
Echéance	Annuel	2025 / 2026	2026 / 2027	2027 / 2028	2028 et +
Indicateur	Réalisé / Non réalisé	Quantitatif		Qualitatif	
	<b>Quantitatif :</b> Evaluation / Suivi de la quantité de déchets triés par catégorie <b>Qualitatif :</b> Feedback des parties prenantes				

**AXE 4 – POLITIQUE ENVIRONNEMENTALE**

-----  
**ORIENTATION 4 – MENER UNE POLITIQUE DE GESTION DES DECHETS RESPONSABLES ET  
 DEVELOPPER L’ECONOMIE CIRCULAIRE**

Numéro	444	ODD			
Intitulé	Réduire, réutiliser, recycler, traiter les déchets dangereux et spécifiques (hors D.E.E.E) et d'effluents liquides dangereux				
Objectif(s)	Identifier et cartographier les flux de déchets spécifiques et dangereux produits sur les sites Mettre en conformité les pratiques de stockage, collecte et traitement Développer des dispositifs de réduction à la source et de réutilisation, lorsque cela est possible Sensibiliser les utilisateurs aux bonnes pratiques de tri et de gestion de ces déchets particuliers				
Public(s) cible(s)	Laboratoires de recherche				
Pilote	DHSE				
Contributeur(s)	DGA recherche DGA transition Prestataires				
Echéance	Annuel	2025 / 2026	2026 / 2027	2027 / 2028	2028 et +
Indicateur	Réalisé / Non réalisé	Quantitatif		Qualitatif	
	<b>Quantitatif :</b> Tonnage ou volume de déchets spécifiques collectés				

**AXE 4 – POLITIQUE ENVIRONNEMENTALE**

-----  
**ORIENTATION 4 – MENER UNE POLITIQUE DE GESTION DES DECHETS RESPONSABLES ET  
 DEVELOPPER L’ECONOMIE CIRCULAIRE**

Numéro	445	ODD			
Intitulé	Engager des actions de sensibilisation sur la ressource en eau (suivi de la consommation, équipement, maintenance...)				
Objectif(s)	Promouvoir une gestion responsable de l’eau à travers le suivi et la compréhension des consommations Identifier les équipements à fort impact et mettre en place des solutions économes en eau Sensibiliser les usagers aux gestes quotidiens permettant de limiter le gaspillage Intégrer la thématique de l’eau dans les démarches de maintenance préventive et curative				
Public(s) cible(s)	Personnel & Etudiants				
Pilote	DPI				
Contributeur(s)	DGA Transition Direction de la communication Gestionnaires des sites Etudiants				
Echéance	Annuel	2025 / 2026	2026 / 2027	2027 / 2028	2028 et +
Indicateur	Réalisé / Non réalisé	Quantitatif		Qualitatif	
	<b>Quantitatif :</b> Nombre d’actions de sensibilisation et nombre de participants <b>Qualitatif :</b> Evolution de la consommation d’eau				

**AXE 4 – POLITIQUE ENVIRONNEMENTALE**

-----  
**ORIENTATION 5 – INSTAURER UNE DEMARCHE DE NUMERIQUE RESPONSABLE**

Numéro	451	ODD	  		
Intitulé	Définir une politique Green IT				
Objectif(s)	Formaliser une stratégie institutionnelle de sobriété numérique Intégrer les enjeux environnementaux dans l'achat, l'usage, la maintenance et la fin de vie des équipements numériques Sensibiliser la communauté universitaire aux impacts du numérique Réduire l'empreinte carbone du système d'information				
Public(s) cible(s)	Personnel & Etudiants				
Pilote	DGA Infra / DNUM				
Contributeur(s)	Composantes, directions et services DGA Transition				
Echéance	Annuel	2025 / 2026	2026 / 2027	2027 / 2028	2028 et +
Indicateur	Réalisé / Non réalisé		Quantitatif		Qualitatif
	<b>Réalisé / Non réalisé :</b> Adoption formelle du schéma directeur du numérique intégrant la politique Green IT				

**AXE 4 – POLITIQUE ENVIRONNEMENTALE**

-----

**ORIENTATION 5 – INSTAURER UNE DEMARCHE DE NUMERIQUE RESPONSABLE**

Numéro	452	ODD			
Intitulé	Rationaliser les outils de communication et de travail				
Objectif(s)	Favoriser les outils durables Réduire l’empreinte numérique indirecte liée à l’usage des services digitaux Améliorer l’ergonomie et la cohérence des outils utilisés au sein de l’établissement				
Public(s) cible(s)	Personnel				
Pilote	DNUM				
Contributeur(s)	Direction générale des services Composantes, directions et services* DGA Transition Direction de la communication				
Echéance	Annuel	2025 / 2026	2026 / 2027	2027 / 2028	2028 et +
Indicateur	Réalisé / Non réalisé		Quantitatif		Qualitatif

**AXE 4 – POLITIQUE ENVIRONNEMENTALE**

-----  
**ORIENTATION 5 – INSTAURER UNE DEMARCHE DE NUMERIQUE RESPONSABLE**

Numéro	453	ODD			
Intitulé	Définir des règles de bonnes pratiques (mails, IA...)				
Objectif(s)	Sensibiliser les usagers aux impacts environnementaux du numérique Encadrer l'usage des outils numériques (e-mails, stockage, usage d'IA, navigation, visioconférences, etc.) Promouvoir un usage sobre, éthique et raisonné des technologies Favoriser l'intégration de critères de durabilité dans les usages quotidiens				
Public(s) cible(s)	Personnel				
Pilote	DNUM				
Contributeur(s)	DGA transition Direction de la communication Composantes, directions et services				
Echéance	Annuel	2025 / 2026	2026 / 2027	2027 / 2028	2028 et +
Indicateur	Réalisé / Non réalisé		Quantitatif		Qualitatif

**AXE 4 – POLITIQUE ENVIRONNEMENTALE**

-----  
**ORIENTATION 5 – INSTAURER UNE DEMARCHE DE NUMERIQUE RESPONSABLE**

Numéro	454	ODD	  		
Intitulé	Optimiser le stockage des données numériques				
Objectif(s)	Réduire l’empreinte environnementale du stockage numérique Sensibiliser à la sobriété numérique par une gestion responsable des données Mettre en place des politiques de tri, d’archivage et de suppression raisonnée Prioriser des solutions de stockage mutualisées, efficaces et moins énergivores				
Public(s) cible(s)	Personnel				
Pilote	DNUM				
Contributeur(s)	Composantes, directions et services DGA transition				
Echéance	Annuel	2025 / 2026	2026 / 2027	2027 / 2028	2028 et +
Indicateur	Réalisé / Non réalisé	Quantitatif		Qualitatif	
	<b>Quantitatif :</b> Nombre d’actions de sensibilisation <b>Qualitatif :</b> Evolution des pratiques de stockage				

**AXE 5 – POLITIQUE SOCIALE & QUALITE DE VIE AU TRAVAIL**

-----  
**ORIENTATION 1 – RENFORCER L'ACCOMPAGNEMENT INDIVIDUEL**

Numéro	511	ODD	 		
Intitulé	Coordonner l'activité des acteurs intervenant dans le domaine de l'accompagnement individuel (RPS, psy, social, médical)				
Objectif(s)	Limiter le risque prévention santé Traiter de façon coordonnée les situations individuelles				
Public(s) cible(s)	Personnel				
Pilote	DRH				
Contributeur(s)	Intervenants médicaux et sociaux				
Echéance	Annuel	2025 / 2026	2026 / 2027	2027 / 2028	2028 et +
Indicateur	Réalisé / Non réalisé		Quantitatif		Qualitatif
	Bilan annuel				

**AXE 5 – POLITIQUE SOCIALE & QUALITE DE VIE AU TRAVAIL**

-----  
**ORIENTATION 1 – RENFORCER L'ACCOMPAGNEMENT INDIVIDUEL**

Numéro	512	ODD			
Intitulé	Développer et évaluer annuellement les actions de formation auprès des agents et des managers (RPS et VSS)				
Objectif(s)	Sensibiliser les agents et les managers Limiter les risques liés aux enjeux RPS et VSS				
Public(s) cible(s)	Personnel				
Pilote	DRH				
Contributeur(s)	Composantes, directions et services				
Echéance	Annuel	2025 / 2026	2026 / 2027	2027 / 2028	2028 et +
Indicateur	Réalisé / Non réalisé	Quantitatif		Qualitatif	
	Suivi annuel du nombre d'actions				

**AXE 5 – POLITIQUE SOCIALE & QUALITE DE VIE AU TRAVAIL**

-----  
**ORIENTATION 2 – SOUTENIR L'ENGAGEMENT COLLECTIF**

Numéro	521	ODD			
Intitulé	Développer des actions RH sur l'inclusion et la sensibilisation au handicap				
Objectif(s)	Faciliter l'intégration Renforcer l'inclusion				
Public(s) cible(s)	Personnel				
Pilote	DRH				
Contributeur(s)	DVE – Service accueil handicap				
Echéance	Annuel	2025 / 2026	2026 / 2027	2027 / 2028	2028 et +
Indicateur	Réalisé / Non réalisé	Quantitatif		Qualitatif	
	Suivi annuel du nombre d'évènements et d'actions Nombre d'actions pour l'adaptation au poste de travail				

**AXE 5 – POLITIQUE SOCIALE & QUALITE DE VIE AU TRAVAIL**

-----  
**ORIENTATION 2 – SOUTENIR L’ENGAGEMENT COLLECTIF**

Numéro	522	ODD			
Intitulé	Instaurer un prix CYU pour reconnaître la réussite de projets collectifs				
Objectif(s)	Renforcer la dimension collective et le travail en transversalité				
Public(s) cible(s)	Personnel				
Pilote	DGA Transition				
Contributeur(s)	Présidence Direction générale des services DRH Composantes, directions et services				
Echéance	Annuel	2025 / 2026	2026 / 2027	2027 / 2028	2028 et +
Indicateur	Réalisé / Non réalisé		Quantitatif		Qualitatif

**AXE 5 – POLITIQUE SOCIALE & QUALITE DE VIE AU TRAVAIL**

-----  
**ORIENTATION 2 – SOUTENIR L'ENGAGEMENT COLLECTIF**

Numéro	523	ODD			
Intitulé	Susciter l'engagement en faveur d'actions en lien avec la TES				
Objectif(s)	Valoriser les actions associatives				
Public(s) cible(s)	Personnels				
Pilote	DGA transition				
Contributeur(s)	DRH Composantes, directions et services				
Echéance	Annuel	2025 / 2026	2026 / 2027	2027 / 2028	2028 et +
Indicateur	Réalisé / Non réalisé	Quantitatif		Qualitatif	

**AXE 5 – POLITIQUE SOCIALE & QUALITE DE VIE AU TRAVAIL**

-----

**ORIENTATION 3 – MANAGER LA TRANSITION ET CONTRIBUER A LA QUALITE DE VIE AU TRAVAIL**

Numéro	531	ODD			
Intitulé	Réviser les fiches de poste en intégrant la dimension transition				
Objectif(s)	Faire en sorte que la dimension TES soit pleinement intégrée Prendre en compte la soutenabilité écologique et sociale				
Public(s) cible(s)	Personnel				
Pilote	DRH				
Contributeur(s)	DGA transition Responsables hiérarchiques				
Echéance	Annuel	2025 / 2026	2026 / 2027	2027 / 2028	2028 et +
Indicateur	Réalisé / Non réalisé	Quantitatif		Qualitatif	
	Fiches de poste des nouveaux entrants Approche par métier				

**AXE 5 – POLITIQUE SOCIALE & QUALITE DE VIE AU TRAVAIL**

-----

**ORIENTATION 3 – MANAGER LA TRANSITION ET CONTRIBUER A LA QUALITE DE VIE AU TRAVAIL**

Numéro	532	ODD	 		
Intitulé	Intégrer des objectifs transition dans les entretiens annuels d'évaluation				
Objectif(s)	Prérequis : fiche de poste intégrant les enjeux de TES Assurer la pérennité de la prise en compte des enjeux TES				
Public(s) cible(s)	Personnel				
Pilote	DRH				
Contributeur(s)	Evalueurs				
Echéance	Annuel	2025 / 2026	2026 / 2027	2027 / 2028	2028 et +
Indicateur	Réalisé / Non réalisé		Quantitatif		Qualitatif

**AXE 5 – POLITIQUE SOCIALE & QUALITE DE VIE AU TRAVAIL**

-----

**ORIENTATION 3 – MANAGER LA TRANSITION ET CONTRIBUER A LA QUALITE DE VIE AU TRAVAIL**

Numéro	533	ODD			
Intitulé	Encourager la pratique sportive pour le personnel				
Objectif(s)	Favoriser la pratique régulière du sport pour le personnel Permettre au personnel de pratiquer une activité sportive sur leur temps de travail				
Public(s) cible(s)	Personnel				
Pilote	SUAPS				
Contributeur(s)	Présidence Direction générale des services DRH Composantes, directions et services Prestataires				
Echéance	Annuel	2025 / 2026	2026 / 2027	2027 / 2028	2028 et +
Indicateur	Réalisé / Non réalisé		Quantitatif		Qualitatif

## **ANNEXES**

**ANNEXE 1**  
**DE L'UE TRANSITION AU SOCLE COMMUN DE CONNAISSANCES ET DE COMPETENCES**  
**FORMATION A LA TEDS DES ETUDIANTS DE 1<sup>er</sup> CYCLE**

**Rappel du cadre de référence**

---

Dans le prolongement des travaux du groupe de travail multidisciplinaire piloté par Jean Jouzel, auxquels un enseignant chercheur a été associé, et du rapport intitulé "*sensibiliser et former aux enjeux de la transition écologique et du développement durable dans l'enseignement supérieur*" remis le 16 février 2022, le MESR a publié en juin 2023 une note de cadrage avec des préconisations concernant la mise en place des formations à la transition écologique pour les étudiants de premier cycle.

En reprenant les propos de Benoit Laignel, Haut Fonctionnaire Développement Durable au MESR, l'enjeu de cette note est bien de définir et partager entre les acteurs de l'enseignement supérieur un socle de connaissances et compétences sur la transition écologique pour un développement soutenable (TEDS) « *afin de garantir une cohérence et compatibilité des formations entre elles* ». En accord avec les recommandations du rapport remis par Jean Jouzel et Jean-Luc Abbadie, « *chaque étudiant de l'enseignement supérieur public et privé « d'intérêt général » doit recevoir un socle de connaissances et compétences globales, transversales et pluridisciplinaires de base pour pouvoir être diplômé du 1er cycle (BTS, DEUST, BUT, Licence et diplômes de grade licence)* ».

Chaque établissement d'enseignement supérieur peut bâtir, sur cette base, une offre de formation qu'il pourra adapter et enrichir en fonction de sa mission et du public étudiant qu'il forme.

**Modalités de mise en œuvre à CYU**

---

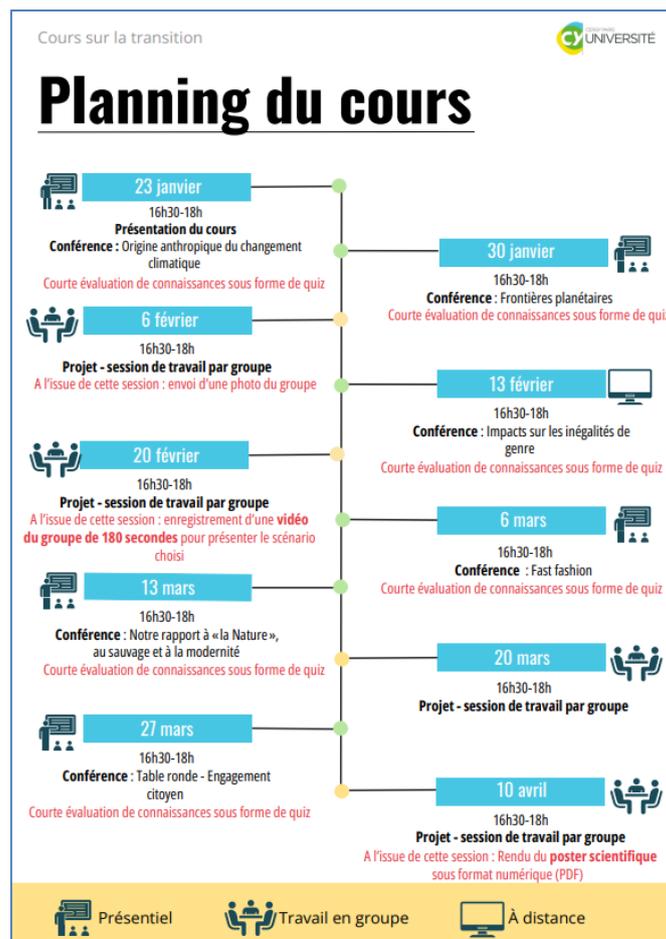
La mise en œuvre du socle commun de connaissances et de compétences tient compte de l'historique des pratiques au sein des composantes.

Lettres et sciences humaines, éco-gestion et études internationales et interculturelles

CYU a engagé une démarche innovante avec dès 2024 la constitution d'un groupe de travail et le lancement d'une UE libre pour comprendre les enjeux de la transition écologique et sociale. Cette dernière a été suivie par une cinquantaine d'étudiants de première année en sciences humaines, économie et gestion, droit et études internationales et interculturelles. Le programme se compose d'une part, d'un cycle mixte de 6 conférences construites avec des enseignants chercheurs de l'université pour explorer le changement climatique, ses impacts sociaux et notre rapport au vivant et d'autre part, d'un travail par projet, soit au total 15h de cours et 4h de travail personnel par groupe. Lorsque la nouvelle maquette sera mise en œuvre, le total sera de 22h représentant 1 ECTS.

Le cours a été réalisé avec une approche interdisciplinaire originale. Il inclut également un travail en groupe interdisciplinaires pour faire réfléchir les étudiants sur un projet d'adaptation en lien avec l'université.

Dès le début de l'année 2025, ce cours est devenu obligatoire pour l'ensemble des étudiants en L1 de trois composantes, soit un total de 1220 étudiants. Des outils spécifiques ont été mis en place afin de permettre aux 154 groupes de travailler sur leur projet en toute autonomie.



## Faculté de droit

En ce qui concerne la faculté de droit, une UE intitulée "appréhender les enjeux politiques, sociaux et environnementaux" sera créée pour les étudiants de 1<sup>er</sup> cycle, en englobant des cours magistraux déjà existants (sciences politiques, philosophie du droit, culture générale et grands débats contemporains) de 18 ou 33 heures et intégrant ces thématiques de responsabilité sociale, sociétale, environnementale. De nouveaux enseignements spécifiques ont en outre été créés qui préparent les étudiants aux cours classiques de M1, Droit de l'environnement et Droit de l'urbanisme :

- Au S2 : cours magistraux (CM) de 18h "Enjeux de la transition écologique"
- Au S3 : CM de 18h "Politique européenne de l'environnement"

Pour rappel, les notions de développement durable et de transition écologique irriguent la plupart des enseignements, qu'il s'agisse du CM de Droit de la consommation ou de Droit fiscal, par exemple. Enfin, la notion de "responsabilité sociétale", d'éducation à la citoyenneté est la centralité même des enseignements de droit, qu'il s'agisse de cours de droit public (droit constitutionnel, Droit des libertés publiques, contentieux administratif avec les procès portés devant les juridictions administratives pour la préservation de l'écologie) ou de cours de droit privé (droit du travail, droit pénal... qui questionnent la norme juridique, ainsi que le rapport du citoyen à l'Etat et à la société).

## Institut Sciences et Techniques

L'UE Compétences et Ateliers Transversaux et Interdisciplinaires (CATI), déployée en L1, L2 et L3 au sein des 9 licences de l'Institut Sciences et Techniques, propose une approche interdisciplinaire favorisant les échanges entre les disciplines pour répondre à des problématiques sociétales concrètes.

Répartis en groupes de six, les étudiants conduisent des projets d'intérêt général autour d'enjeux sociaux, environnementaux et économiques du territoire, en trois étapes clés : idéation en L1 (exploration et faisabilité), prototypage en L2 (synthèse et bilan ODD, conception de prototypes) et concrétisation en L3 (partenariats, communication, et exposition lors de CATI Expo). Ce parcours est structuré autour de deux demi-journées encadrées par semestre, complétées par un travail autonome.

L'UE Transition Écologique, Économique et Sociétale (TEES), actuellement déployée en L1 et prévue pour les années suivantes, sensibilise les étudiants aux grands enjeux environnementaux et sociétaux à travers un apprentissage interactif. Les étudiants accèdent à des ressources pédagogiques via l'ENT et participent à des ateliers, dont le premier est la "Fresque du Climat". L'UE intègre un système de validation "go / no-go" et inclut la réalisation d'un bilan carbone personnel, accompagné de propositions d'actions concrètes pour le réduire.

Dans le cadre du nouveau contrat 2026, ces deux UE seront fusionnées en une UE chapeau, proposant un apprentissage intégré et transversal, permettant aux étudiants de développer des compétences interdisciplinaires tout en intégrant les enjeux de durabilité dans leurs parcours académiques.

### IUT

Design a Sustainable Future (DSF) est le socle de connaissances et compétences TES déployé depuis la rentrée 2023 au niveau de l'IUT de Cergy-Pontoise. Il est transverse, à destination de l'ensemble des étudiants de 2ème et 3ème année de BUT, quelle que soit la mention de BUT concernée. Il bénéficie d'un financement NCU de 100.00 euros sur deux ans et comprend :

- Un cycle thématique à destination des étudiants de BUT2 (S3 et S4) qui se déroule de novembre à mars. Il est composé de 4 thèmes (l'empreinte de l'humain sur le système terre ; la biodiversité, une richesse à préserver et développer ; de nouveaux récits pour une réelle transition écologique et sociale et éthique et responsabilité pour une transition juste). Il correspond à 15h de travail et est évalué par une série de QCM + entretien individuel. 449 étudiants concernés en 2024/2025 issus des départements GB, GCCD, MLT, QLIO, TCC et TCS.
- Une SAé à destination des étudiants de BUT3 (S6) qui se déroule sur 3j (24h) en février évaluée à travers un poster scientifique. En 2024/2025, 273 étudiants issus des départements GB, MLT, QLIO, TCC et TCS se sont penchés sur 14 projets.
- Un forum (4h, S6) pour valoriser les travaux issus de la SAé

### INSPE

Les enseignements liés au développement durable et à la transition prennent des formes différentes selon les deux mentions de Licence que l'INSPE propose, une licence avec trois parcours et une autre avec deux.

La mention "Sciences enseignement et Médiation" est la plus récente (seulement deux ans). Les deux parcours de cette mention sont très proches et comportent les enseignements suivants :

- En L1, des enseignements liés aux Questions Socialement Vives, totalement orientés Education au développement durable (EDD) soit au total 15 HTD. Les deux thèmes actuels sont la coexistence entre le monde sauvage et le monde humain d'une part, et l'impact de l'alimentation carnée d'autre part.
- En L2, pour un des deux parcours, l'EC pédagogie de projet comprend trois thèmes dont un sur le développement durable (18HTD). Les étudiants doivent monter un projet en rapport avec le DD.  
Ensuite, au S4, les étudiants peuvent au choix continuer le projet (36 HTD cette fois).

Sur la mention Sciences de l'éducation et de la formation, il y a 3 parcours plus différents :

- Dans le parcours Sciences de l'éducation de la formation et de la médiation : rien n'est encore prévu, la maquette va changer prochainement (dans le cadre de la réforme de la formation des enseignants) et elle prendra en compte le cadrage de CY.
- Sur le parcours Sciences et Médiation Scientifique, la quantification s'avère plus difficile à faire car le développement durable est intégré à deux enseignements, la médiation scientifique et les connaissances en sciences de l'éducation. Pour information, ces deux UE représentent 40HTD en L1, 60HTD en L2, 50HTD pour la médiation scientifique et 106HTD en L1, 80 HTD en L2, 88HTD en L3 pour les sciences de l'éducation.
- Enfin, pour le parcours Préparatoire au Professorat des Ecoles (50% à l'université et 50% au lycée), le principe est de revoir toutes les compétences acquises à l'école. Le développement durable est, là encore, intégré dans les différents cours. Il y a, dans les enseignements de sciences (105 heures en tout sur les 3 années), tout ce qui touche à l'EDD dans les programmes scolaires : biodiversité, écosystèmes, climat, transition énergétique. La transition numérique et la santé sont également abordées sans toutefois avoir une quantification des volumes dédiés. Une partie sur le développement durable et la transition figure dans le programme de géographie, soit l'équivalent de 5HTD en L3.

Pour information, la réforme de la formation des enseignants présente un volet Licence et les parcours de l'INSPE sont tous appelés à évoluer dans les deux années à venir. Une nouvelle mention de licence fera son apparition, la Licence Professeur des Ecoles, dont le cadrage sera national. Celui-ci devrait conserver le principe de reprendre les disciplines et contenus disciplinaires enseignés à l'école et donc accorder une place conséquente au développement durable et aux transitions à l'image du parcours Préparatoire au Professorat des Ecoles.

## ANNEXE 2 PLAN DE DECARBONATION DES ACTIVITES

### Les chiffres clés du BEGES

---

<https://www.cyu.fr/universite/transition-environnementale-et-societale/bilan-carbone>

Année de référence : 2022

Périmètre couvert : l'ensemble des sites de CYU (hors CROUS)

Volume total d'émissions : 28 183 t CO<sub>2</sub>e

Répartition des émissions :

- Déplacements : 42%
- Achats : 27%
- Immobilisations : 18%
- Énergie : 12%
- Autres postes (déchets, froid, numérique) : 1%

Indicateurs par individu et par budget :

- 1.5 t CO<sub>2</sub>e par étudiant
- 1.33 t CO<sub>2</sub>e par membre du personnel
- 1.23 t CO<sub>2</sub>e par million d'euros dépensés

Ces résultats placent CYU en cohérence avec d'autres universités françaises aux caractéristiques similaires, tout en mettant en lumière des leviers d'amélioration spécifiques.

### Le plan de décarbonation

---

Le plan de décarbonation, présenté au Conseil d'Établissement du 19 novembre 2024, comporte une première orientation stratégique sous la forme d'un préambule intitulé « piloter la démarche de décarbonation » avant d'exposer quatre autres orientations représentant les piliers de la décarbonation identifiés par le BEGES :

1. Se déplacer sobrement
2. Poursuivre la politique d'achats responsables
3. Aménager durablement
4. Penser circulaire

Chaque orientation stratégique se décline en objectifs, avec l'identification d'un gain potentiel de carbone à l'horizon 2040, puis en actions, soit au total 17 objectifs et 41 actions allant de la rationalisation des déplacements à l'amélioration de la performance énergétique, en passant par le déploiement d'abris vélos et de bornes électriques.



### ANNEXE 3 DECARBONATION DES ACTIVITES (PLAN DE DECARBONATION)

#### **Un haut niveau d'engagement**

---

Au regard de sa taille et de sa diversité, la gestion du patrimoine de CY et plus précisément sa performance énergétique font l'objet d'une attention particulière depuis maintenant plusieurs années.

Ainsi, CYU, alors l'Université de Cergy-Pontoise (UCP), s'est engagée dès 2011 au travers de son premier schéma pluriannuel de stratégie immobilière (SPSI) dans une politique d'optimisation énergétique conduisant à la fermeture de deux sites énergivores (Etiolles et Saint-Christophe), la mise en place de tableaux de bord de suivi des dépenses énergétiques, le renforcement du pilotage de l'exploitation et de la maintenance des équipements énergivores (remplacement des chaudières et des centrales de traitement d'air), l'installation ou encore la rénovation des systèmes de gestion technique du bâtiment (GTB).

Cette politique s'est poursuivie par l'autorisation donnée au président de l'UCP, lors de la séance du Conseil d'administration du 7 juin 2016, de signer la convention de partenariat avec la Caisse des Dépôts et Consignations dans le cadre du dispositif "INTRACTING". Ce dispositif financier, alors innovant, a permis de réaliser des travaux de rénovation énergétique générant des économies d'énergie affectées au remboursement des avances consenties. L'université a mis à profit ce dispositif pour réaliser un chantier de près de 2M€ portant sur le renouvellement et le développement des outils de gestion centralisée du chauffage et des éclairages. A ce jour, les économies générées sont estimées à 2 M€.

En 2017, l'université fait réaliser pour chaque site une mission d'audit énergétique comportant une analyse des consommations, une simulation thermique dynamique et des préconisations de travaux.

Cet engagement se prolonge avec l'évolution organisationnelle de la Direction du Patrimoine Immobilier (DPI) se matérialisant par la création le 1 er janvier 2022 d'un poste d'Energy Manager ayant notamment en charge de :

- Consolider et suivre les consommations
- Optimiser la gestion budgétaire
- Contribuer à l'élaboration des plans de sobriété
- Réaliser des études
- Engager des actions d'adaptation des équipements techniques.

De nombreux investissements vertueux sur programmes spécifiques ont en outre été réalisés :

- Programme TIGA 2020 (42 K€), végétalisation de la terrasse de la Tour des Chênes
- Plan de Relance 2021/2022 (3,5 M€) : travaux à Neuville bâtiment E et Sarcelles, avec notamment le passage au chauffage urbain et la suppression des chaudières à gaz ainsi que l'installation de 256 panneaux photovoltaïques sur terrasse pour une production annuelle de 100 MWh
- Programme plan de résilience 2022 (200 K€), site de Gennevilliers, installation d'une GTB sur bâtiment de 13 600 m<sup>2</sup>

## Schéma pluriannuel de stratégie immobilière (SPSI)

---

Une nouvelle étape est franchie avec la présentation en Conseil d'établissement le 3 octobre 2023 du nouveau SPSI. Sur la base des données quantitatives recueillies et d'une enquête auprès des responsables des composantes et des services, le SPSI met en exergue les points saillants suivants :

- Un patrimoine hétérogène et dispersé, mais globalement bien géré (conformité technique et réglementaire, complétude des données immobilières)
- Un diagnostic d'occupation des espaces contrasté
- Une stratégie patrimoniale qui rappelle les opérations de constructions actées par CY (MIR des Chênes, bâtiment de recherche de Neuville, IUT de Neuville, campus CY Tech Hirsch et remplacement du gymnase à Pontoise) et prévoit d'étudier l'abandon total ou partiel des sites de Cergy Parc (après livraison de l'opération Hirsch), d'Argenteuil (après livraison du bâtiment IUT et selon les perspectives du campus des métiers de la sécurité) et d'Antony (alternative à trouver compte tenu de l'état technique du site)
- Une stratégie d'intervention qui intègre la rénovation technique et/ou énergétique de l'ensemble des bâtiments conservés, en priorisant ceux qui ne remplissent pas en l'état les objectifs du décret tertiaire à 2030.

CY dispose ainsi avec le SPSI d'un document de référence (en attente de validation par les tutelles) définissant les orientations et la stratégie patrimoniale pour les prochaines années.

## Zoom sur le plan de sobriété énergétique

---

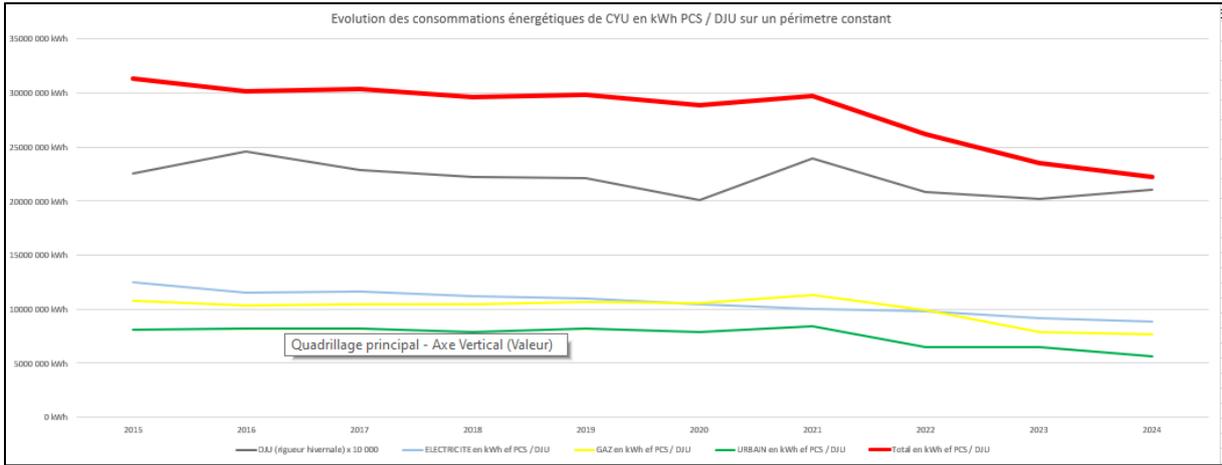
Le plan de sobriété se traduit par des actions concrètes visant à réduire les consommations d'énergie :

- Calendrier d'ouverture / fermeture des sites :
  - Fermeture de tous les sites (à l'acceptation de la bibliothèque des Cerclades) pendant une semaine durant les vacances scolaires de Noël (2 semaines), février (1 semaine) et avril (1 semaine)
  - Fermeture de tous les sites sauf les Chênes, Saint Martin et les Cerclades durant la semaine d'examens d'hiver début janvier. Les examens sont alors délocalisés sur les sites des Chênes et de Saint Martin
- Gestion des températures :
  - Raccourcissement de la saison de chauffe en ne mettant en fonctionnement le chauffage qu'après les vacances de Toussaint et l'arrêtant pour les vacances de Pâques
  - Abaissement de la température de consigne la nuit
  - Mise en hors gel des bâtiments pour toute fermeture supérieure à 48h (week-end notamment)
  - Mise à l'arrêt du chauffage dans les circulations (couloirs, halls et escaliers) lorsque cela est possible.
  - Abaissement de la température de consigne à 19°C
- Gestion des équipements
  - Coupure de certains ballons d'eau chaude sanitaire
  - Climatiseurs à 25°C maximum l'été hors besoins laboratoires ou serveurs informatiques
  - Programmation des PC étudiants pour mise à l'arrêt automatique en fin de journée

Le tableau consolidé de l'évolution des consommations énergétiques (Cf. ci-dessous) reflète l'effet de ces mesures ainsi que les apports des plans de sobriété mis en œuvre notamment depuis l'année 2022.

A titre d'illustration, il convient ainsi de mettre en exergue une baisse cumulée entre 2015 et 2024 de :

- 29 % sur les consommations en kWh ef PCS (pouvoir calorifique supérieur) avec correction climatique
- 30 % sur les consommations en kWh ef PCI (pouvoir calorifique inférieur) avec correction climatique



## ANNEXE 4 BIODIVERSITE ET PRESERVATION DU VIVANT

Sans disposer d'un plan global au même titre par exemple que sur la décarbonation, CYU a néanmoins mis en place diverses actions consistant à préserver la biodiversité et le vivant en citant notamment :

- L'élaboration du cahier des charges de l'entretien des espaces verts incluant des critères environnementaux stricts
- La mise en place de prairies fleuries avec des graines mellifères issues de la culture paysagère
- La tonte adaptée à la préservation de la biodiversité
- L'arrêt total de l'utilisation de produits phytosanitaires, tous les produits utilisés étant naturels
- Un éco-pâturage avec 4 moutons sur l'espace vert du campus de Gennevilliers
- Ou encore la plantation d'arbres sur les campus lorsque cela est faisable

### La chaire biodiversité



La Chaire Biodiversité, inaugurée le 06 juillet 2022 à la Maison Internationale de la Recherche de Neuville-sur-Oise, « vise à co-construire avec une diversité d'acteurs publics et privés des réponses innovantes permettant de faire de la biodiversité un sujet commun fédérateur et générateur de liens humains, de rentabilité économique et de bien-être ».

Lien : <https://fondation.cyu.fr/les-chaire/chaire-biodiversite/>

La chaire porte plusieurs objectifs :

- Identifier, protéger et valoriser la biodiversité "vernaculaire" présente sur le territoire
- Restaurer une trame verte saine au sein de l'agglomération
- Associer l'université, les collectivités locales, les entreprises et les habitants
- Développer des activités de recherche et de formation liées à la biodiversité

Les activités de la chaire se structurent autour de programmes de renaturation (renaturation du site Hammerson), de deux projets de programmes de recherche et du développement d'actions de sensibilisation et d'éducation à la préservation de la biodiversité. La Fresque Biodiversité est ainsi déployée parmi tous les acteurs de la Chaire, créant un engagement commun au sein d'ateliers regroupant étudiants, salariés comme personnel administratif... terreau de nombreuses initiatives qui seront encouragées et soutenues.

En complément, une initiative mêlant des activités de sport et de culture a vu le jour au second semestre 2024 avec l'instauration de l'unité libre d'enseignement BiodiVTT de 8 séances consistant à découvrir en vélo la biodiversité locale du territoire.

### Les relations avec le territoire

CYU est très régulièrement en lien avec la Communauté d'Agglomération de Cergy Pontoise (CACP) en ce qui concerne la sauvegarde de la biodiversité, notamment grâce à la Chaire biodiversité de l'université. Dans ce contexte, l'université peut bénéficier des inventaires réalisés par la collectivité territoriale.

En outre, CYU a contribué à l'élaboration du Projet Alimentaire Territorial (PAT) Cergy-Pontoise Vexin Français ayant pour objectif d'engager les territoires cergypontain et vexinois dans une transition agricole et alimentaire. Ce PAT «  *vise à rapprocher producteurs, transformateurs, distributeurs et consommateurs pour développer les circuits courts de proximité et la qualité de l'alimentation, tout en répondant aux enjeux environnementaux et socio-économiques locaux* ».

Source : <http://www.pnr-vexin-francais.fr/fr/developpement-local/agriculture/projet-alimentaire-territorial/>

A cet égard, la CACP et le Parc Naturel Régional du Vexin Français (PNRVF) se sont associés dans le cadre d'un groupement de commande afin de diffuser une offre de prestation d'animation foncière, attribuée à la SAFER. Le 10 septembre 2024, le président de CYU a lui-même signé la charte de la cellule foncière visant à préserver le foncier agricole et soutenir une activité agricole diversifiée.

Pour fêter les 3 ans de mise en œuvre PAT en 2025, la CACP et le PNRVF ont proposé de partir à la rencontre des acteurs locaux de l'agriculture et de l'alimentation avec notamment la projection du film documentaire *La théorie du boxeur* de Nathanaël Coste suivi d'un débat autour de la résilience alimentaire et des solutions locales d'organisation de la distribution au sein des locaux de CY Tech.